1re ANNÉE — N° 2 — 14 DÉCEMBRE 1895

# REVUE ANGLO-ROMAINE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam ... et tibi dabo claves ...

MATTH. XVI. 18-19.



Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.

ACT. XX. 28.

SOMMAIRE :


| | | PAGES |
|---|---|---|
| A. LOISY...... | La Confession de Pierre et la promesse de Jésus. | 49 |
| Dr J. FRANCK.. | Les limites de notre science.................... | 59 |
| | Chronique..................................... | 71 |
| | Livres et Revues.............................. | 74 |
| DOCUMENTS.... | Lettre Encyclique du Patriarche grec de Constantinople.................................. | 81 |
| | Leonis Papæ XIII litteræ apostolicæ de Patriarchatu Alexandrino Coptorum................. | 93 |
| | Mémoire sur la question des écoles en Angleterre.. | 95 |


PARIS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

17, RUE CASSETTE

1895

## PRIX DES ABONNEMENTS

**FRANCE**

| | |
|---|---|
| Un an | 20 fr. |
| Six mois | 11 fr. |
| Trois mois | 6 fr. |

**ÉTRANGER**

| | |
|---|---|
| Un an | 25 fr. |
| Six mois | 13 fr. |
| Trois mois | 7 fr. |

**LE NUMÉRO** { France.... 0 fr. 75 / Étranger.. 1 fr. »

## TARIF DES ANNONCES

A LA PAGE :

| | |
|---|---|
| La page | 30 fr. |
| La 1/2 page | 20 fr. |
| La 1/4 page | 10 fr. |

A LA LIGNE :

Sur 1/2 colonne : la ligne.. 1 fr.

**Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue 17, rue Cassette, Paris.**

# LA CONFESSION DE PIERRE ET LA PROMESSE DE JÉSUS

(*Matth.* XVI, 13-23)

Il est peu de pages dans les Évangiles qui aient fourni matière à autant de discussions que celle où se lit, en saint Matthieu, cette double déclaration : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. — Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. » Si les diverses confessions chrétiennes s'accordent aisément sur le sens qu'il faut donner aux paroles de Pierre, elles sont loin de s'entendre sur celui qu'on doit attribuer à la réponse de Jésus. L'interprétation catholique de cette réponse a été contestée par les dissidents. L'authenticité même du texte qui la contient a fini par être mise en question. Nous n'avons pas l'intention d'entrer ici dans le détail de ces controverses, mais le désir d'y apporter, s'il est possible, un peu de lumière en étudiant le texte évangélique en lui-même, puis dans la tradition chrétienne, afin de pouvoir ensuite établir, d'un point de vue à la fois scientifique et théologique, l'autorité de l'interprétation catholique et les défauts des explications qu'on a voulu lui opposer.

Voici d'abord le texte évangélique, avec les récits parallèles de saint Marc et de saint Luc touchant la confession de Pierre.

| | | |
|---|---|---|
| (*Marc* VIII, 27-28). Et Jésus s'en alla avec ses disciples vers les villages (qui sont aux environs) de Césarée de Philippe, et, en chemin, il interrogea ses disciples, leur disant : « Qui les hommes disent-ils que je suis? » Et ils lui dirent : « Jean-Baptiste. Et d'autres : Élie. D'autres encore : Un des prophètes. » Et il leur demanda : « Et vous, qui dites-vous que je suis? » Pierre, prenant la parole, lui dit : « Tu es le Christ. » | (*Matth.* XVI, 13-16). Et Jésus, étant allé aux environs de Césarée de Philippe, interrogea ses disciples, disant : « Qui les hommes disent-ils qu'est le Fils de l'homme? » Et ils dirent : « Les uns : Jean-Baptiste. D'autres : Élie. Et d'autres encore ; Jérémie, ou l'un des prophètes. » Il leur dit : « Et vous, qui dites-vous que je suis? » Et Simon-Pierre, prenant la parole, dit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. » | (*Luc* IX, 18-20). Or, comme il était à prier, les disciples se trouvaient avec lui, et il les interrogea en disant : « Qui les gens disent-ils que je suis? » Et ils répondirent en disant : « Jean-Baptiste. Et d'autres : Élie. D'autres encore : Un des prophètes anciens ressuscité. » Et il leur dit : « Et vous, qui dites-vous que je suis? » Et Pierre, prenant la parole, dit : « Le Christ de Dieu. » |

(*Matth.* XVI, 17-19). Et Jésus, prenant la parole, lui dit : « Heureux es-tu, Simon Bar-Iona, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont

révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux! Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église; et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. »

(*Marc* VIII, 29-33). Et il leur défendit sévèrement de parler (ainsi) de lui à personne.

Et il commença à leur enseigner que le Fils de l'homme devait beaucoup souffrir, et être rejeté par les anciens, les chefs des prêtres et les scribes, et être mis à mort, et ressusciter après trois jours. Et il disait cela ouvertement.

Et Pierre, le prenant à part, se mit à le réprimander. Mais lui, s'étant retourné et voyant ses disciples, réprimanda Pierre et dit : « Retire-toi de moi, Satan! car tu n'as pas le goût des choses de Dieu, mais des choses humaines. »

(*Matth.* XVI, 20-23). Alors, il défendit à ses disciples de dire à personne qu'il était le Christ.

Alors, Jésus commença à découvrir à ses disciples qu'il devait aller à Jérusalem et souffrir beaucoup de la part des anciens, des chefs des prêtres et des scribes, et être mis à mort, et ressusciter le troisième jour.

Et Pierre, le prenant à part, se mit à le réprimander, disant : « A Dieu ne plaise, Seigneur! cela ne t'arrivera pas! » Mais lui, se retournant, dit à Pierre : « Retire-toi de moi, Satan! car tu n'as pas le goût des choses de Dieu, mais des choses humaines. »

(*Luc* IX, 21-22). Et il leur recommanda sévèrement de ne dire cela à personne, ajoutant que le Fils de l'homme devait beaucoup souffrir, et être rejeté par les anciens, les chefs des prêtres et les scribes, et être mis à mort, et ressusciter le troisième jour.

Un passage réellement parallèle, et qui contient aussi la confession de Pierre, mais dans un autre cadre historique, se rencontre dans le quatrième Évangile. Après le discours sur le pain de vie, dont plusieurs avaient été scandalisés, Jésus dit aux Douze (*Jean* VI, 67-71) : « Vous aussi, voulez-vous partir? » Simon-Pierre lui répondit : « Seigneur, à qui irions-nous? Tu as des paroles de vie éternelle; et nous, nous croyons et nous savons que tu es le Saint de Dieu. » Jésus leur répondit : « Ne vous ai-je pas choisi douze? Et l'un de vous est un démon. » Or, il parlait de Juda, fils de Simon l'Iscariote; car c'était lui qui devait le trahir, bien qu'il fût l'un des Douze. »

Dans les Synoptiques, Jésus fait, au nord de la Galilée, le voyage que suivra son départ pour Jérusalem, d'où il ne doit pas revenir. Durant cette dernière période de son ministère, le Sauveur semble se donner tout entier à l'instruction de ces disciples. Il profite d'un moment où il est libre du côté de la foule, pour s'enquérir de leurs dispositions à son égard et rectifier ce qu'il y a encore de trop maté-

riel dans leur façon de comprendre l'avènement du royaume de Dieu et le rôle du Messie. Tout en marchant dans la campagne, il leur pose une question : « Qui dit-on que je suis? » Cette question n'est faite, évidemment, que pour amener la suivante : « Et vous, qu'en dites-vous? » La forme un peu singulière que revêt la première question dans saint Matthieu a, pour cette raison même, chance d'être primitive : « Qu'est-ce les hommes disent du Fils de l'homme? » Vu le fréquent usage que Jésus fait de cette locution : « Fils de l'homme », pour se désigner lui-même, on ne peut pas dire que l'énoncé de la première question fournisse la réponse qu'il faudra faire à la seconde. La portée de ce titre messianique n'était pas très bien comprise par les disciples. Pour eux, la question de Jésus : « Qu'est-ce que les hommes disent du Fils de l'homme? » ne signifie pas : « Qu'est-ce que les hommes disent de moi, le Messie? » mais simplement : « Qu'est-ce que les hommes disent de moi? » c'est-à-dire qu'elle correspond à l'énoncé qui se trouve dans saint Marc et dans saint Luc. Il s'agit donc de faire bien entendre aux disciples, que le titre de « Fils de l'homme[1] », sous lequel Jésus se désigne ordinairement, équivaut, en réalité, au titre beaucoup plus solennel et plus expressif de « Fils de Dieu ».

Les disciples répètent diverses opinions qui avaient cours au sujet de Jésus : c'étaient des suppositions lancées au hasard, non des jugements réfléchis de personnes qui auraient sérieusement apprécié le Sauveur et son œuvre. Toutes ces opinions ont déjà été signalées par les évangélistes dans une autre circonstance, lorsque le tétrarque Hérode Antipas entend parler des miracles de Jésus (*Marc* VI, 14-16; *Matth.* XIV, 1-2; *Luc* IX, 7-9). Il est probable que saint Marc les reproduit ici parce que sa relation est supportée par un document antérieur, peut-être le récit plus développé où le rédacteur du premier Évangile a trouvé la réponse du Sauveur à la confession de Pierre, récit qui était celui de l'Évangile hébreu écrit par l'apôtre Matthieu. Les uns disaient que Jésus était Jean-Baptiste ressuscité, qui faisait des miracles. On ne voit pas que Jean ait fait aucun miracle de son vivant; mais il avait produit une grande impression sur la foule, et les circonstances dramatiqnes de sa mort contribuaient à exciter l'imagination populaire. Il n'y a pas lieu d'alléguer contre la possibilité même d'une assimilation entre le Sauveur et Jean-Baptiste le fait qu'ils ont été contemporains. Le grand éclat de la prédication galiléenne ne se produit qu'après l'emprisonnement et même la mort du Précurseur. D'ailleurs, le peuple ignorant et crédule n'y regarde pas de si près dans ses conjectures. D'autres disaient que Jésus pourrait bien être Élie. Ceux-là voyaient en lui le

[1] Sur ce titre de « Fils de l'homme », voir mon commentaire sur *Les Évangiles synoptiques*, I, p. 141.

précurseur du Messie, parce qu'ils n'attribuaient pas ce rôle à Jean-Baptiste. D'autres, enfin, pensaient à quelque prophète ancien qui serait ressucité. Le premier Évangile mentionne expressément Jérémie, au nom duquel s'étaient rattachées les plus merveilleuses légendes. On racontait, par exemple, qu'il avait caché l'arche dans une caverne du mont Nebo, lors de la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor (II *Mach.* II, 1-12; Cf. XV, 13-16). Rien ce plus naturel que de lui prêter un grand rôle dans la consommation des choses et l'avènement du royaume céleste.

Jésus ne s'arrête pas à combattre ces opinions extravagantes, qu'il sait n'être point partagées par ses disciples. Il leur demande ce qu'ils pensent eux-mêmes; et Pierre, au nom de tous, répond: « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Tel est le texte complet de la réponse dans le premier Evangile, qui reproduit sans doute plus littéralement que saint Marc et saint Luc les paroles de Pierre dans l'Evangile hébreu. Le Père céleste, le seul Dieu véritable et vivant, a donné à son Fils la mission de salut qu'il accomplit sur la terre. Jésus est le Fils de Dieu à un titre particulier que ne possède aucun homme, aucun juste, aucun prophète. Il serait superflu de vouloir définir avec plus de netteté ce qu'était, à ce moment, dans la pensée de Pierre, la notion de cette filiation divine. Saint Marc et saint Luc s'en tiennent au sens général de la déclaration: « Tu es le Christ », ou « le Christ de Dieu ». De même saint Jean: « Tu es le saint de Dieu. » C'est que saint Jean, supposé qu'il rapporte la même parole, la modifie peut-être pour l'approprier davantage à ses lecteurs, et qu'il a souci de rappeler, après la confession de Pierre, la trahison de Juda; tandis que saint Marc et saint Luc ont en pensée la leçon qui va suivre Ces deux évangélistes ne songent pas seulement à mettre en relief la foi de Pierre; ils ne sont guère moins préoccupés de montrer les préjugés dont les disciples étaient encore imbus, et que l'annonce de la passion a eu pour objet de dissiper. Les disciples croient que Jésus est le Messie : ils ont maintenant à apprendre comment ce Messie opérera le salut du monde.

Dans saint Matthieu, au contraire, la confession du prince des Apôtres, a une importance capitale, parce qu'elle amène une déclaration de Jésus touchant l'organisation future de son Église avec Pierre pour fondement et pour chef. La confession de Pierre, pour saint Marc et saint Luc, marque la fin d'une période et le commencement d'une autre, dans la formation à laquelle Jésus a voulu soumettre les disciples qu'il avait choisis. Par les miracles dont il les a rendus témoins, par les instructions qu'il leur a données, il les a amenés à voir en lui le Messie: c'est le résultat dont témoigne la confession de Pierre. Désormais le Sauveur tâchera de leur faire comprendre une vérité qui, au premier abord, les étonnera, à savoir,

la part nécessaire de la souffrance et de la mort dans l'avènement du royaume de Dieu : c'est le but dernier de tous ses entretiens avec eux jusqu'au soir du jeudi saint. Bien plus grande est la portée de la confession de Pierre dans saint Matthieu, puisqu'elle est, avant tout, l'occasion que prend Jésus pour mettre le sceau à la constitution essentielle de son Église, en désignant celui qui en sera le conducteur, et en proclamant solennellement les pouvoirs que cette qualité doit lui conférer.

Le nom donné à Pierre, « Simon *Bar-Iona* », c'est-à-dire « Simon fils de Iona » atteste encore dans notre Évangile grec, par le maintien de la formule araméenne *Bar-Iona*, qu'il provient de l'Évangile primitif. Jésus, dans un moment si important, appelle Pierre de son nom propre Simon, et de son nom complet qui, selon l'usage oriental, comprend le nom du père, « Simon fils de Iona ». Il le félicite de la grâce qui lui a été faite par Dieu, de reconnaître le Messie que le Père céleste a envoyé. « La chair et le sang » signifient l'homme en général, qui ne saurait, par les seules forces de sa nature, atteindre à la compréhension des vérités salutaires. Ce n'est point par ce qu'il a entendu dire, ce n'est pas même par les prodiges qu'il a vus et par le travail de sa raison, que le fils de Iona est arrivé à la foi en Jésus Messie : c'est par la grâce du Père qui est aux cieux, et par l'influence de la lumière qui lui a été donnée d'en haut. Et de même que le Père céleste a fait cette grâce à Simon, Jésus, le Fils de Dieu, lui déclare quelle est la destination providentielle des dons qui lui ont été départis, en vue de quelle mission sublime ils lui ont été attribués : « Quant à moi, je te dis que tu es *Pierre*, et que sur cette *pierre* je bâtirai mon Église. »

Le défaut d'harmonie que le changement de genre introduit dans le jeu de mots en grec et en latin (*Petrus*, *petra*), n'existait pas dans la langue originale, où le mot *kéfa* demeurait invariable, comme Pierre en français. Simon a bien mérité le nom de Pierre par la fermeté de la foi qu'il vient de manifester. Pierre il est, Pierre il sera, car c'est sur lui que reposera comme sur un fondement inébranlable tout l'édifice de l'Église. Il n'est vraiment pas nécessaire de prouver en ce moment que les paroles de Jésus s'adressent à Simon fils de Iona, qui devient la pierre fondamentale de l'Église, non pas à tous ceux qui pourraient avoir la même foi que lui, ou à lui-même pour autant qu'il gardera la foi dont ses paroles viennent de rendre témoignage. Jésus parle à Pierre, à Pierre dont la foi subsistera et supportera la foi de l'Église. Les distinctions subtiles sont écartées par la claire simplicité du discours. Sans doute, le fondement divin de l'Église est Jésus lui-même ; mais, Jésus quittant ce monde, Pierre demeure le fondement visible de l'Église visible. Sans doute aussi, les autres apôtres et tous les fidèles sont des pierres de

l'édifice sacré ; mais la pierre principale d'où dépend la solidité de toute la maison de Dieu est celle que le Sauveur a établie, Simon-Pierre.

Que si l'on accorde à Simon cette qualité de pierre fondamentale qui lui est décernée par Jésus, on ne peut pas plus la refuser à ses successeurs, qu'on ne peut contester aux évêques l'héritage du droit apostolique. La pierre fondamentale doit durer autant que l'édifice, l'un ne pouvant se passer de l'autre, Pierre existant pour l'Église et l'Église snbsistant par Pierre. Dans l'instant où Jésus parle, il ne peut être question que de Simon-Pierre, parce que l'horizon de l'avenir ne se déchire pas dans ses lointaines profondeurs, et que la perspective paraît se confondre avec les limites de la génération présente. Mais il faut bien que Pierre dure autant que l'Église. C'est pourquoi nous les voyons encore aujourd'hui tous les deux : ils sont inséparablement unis jusqu'à la consommation des temps.

Le mot « Église » ne se rencontre qu'en deux endroits de l'Évangile : ici et dans un autre passage de saint Mathieu (xviii, 17). On allègue vainement cette circonstance contre l'authenticité des paroles que Jésus adresse à Simon-Pierre. Le mot Église (ἐκκλησία) n'a pas été employé par le Sauveur, qui parlait araméen ; il représente un terme équivalent, dont l'idée, au point de l'histoire où nous conduit la confession de Pierre, n'a rien de surprenant, puisque Jésus, renonçant à agir sur le peuple indocile, s'applique à la formation d'un petit groupe de disciples qui devront continuer son œuvre après qu'il les aura quittés, et réunir autour d'eux les âmes disposées à recevoir l'Évangile. Qu'est ce plan, sinon l'idée de l'Église? Et le seul nom de Pierre, que nous savons avoir été donné à Simon pour marquer la place qui doit lui revenir dans l'œuvre de Jésus, ne contient-il pas déjà en lui-même toute la signification que le Sauveur vient de développer ?

L'Église aura la solidité qui convient à un édifice bâti par la main de Dieu. Les portes de l'enfer ne l'emporteront pas sur elle. Quelques interprètes modernes voient là une simple comparaison. L'enfer serait conçu comme un château fort dont les portes ne peuvent être brisées et ne laissent pas sortir ceux qui les ont une fois franchies. Les portes de l'enfer ne l'emporteraient pas sur l'Église parce que l'Église est plus inébranlable encore que les portes du ténébreux séjour. Mais l'idée d'un succès qui doit échapper à la puissance de l'enfer semble clairement impliquée dans les paroles du divin Maître. Les portes de l'enfer, c'est-à-dire la puissance de la mort, triomphent de tout ce qui est humain ; elles se referment sur tous les hommes et sur tous les empires du monde ; jamais pourtant elles ne se refermeront sur l'Église, parce que l'Église de Jésus ne meurt pas. L'enfer ne doit pas désigner ici, au moins directement, ni le démon, ni

l'erreur, mais le royaume de la Mort, comme c'est l'ordinaire dans l'Ancien Testament. L'Église vivra toujours : c'est pourquoi les portes de l'enfer ne la retiendront jamais captive sous leurs éternels verrous.

La fonction de Simon, figurée d'abord par la pierre fondamentale d'un édifice, l'est ensuite par les clefs, insigne du majordome ou intendant d'un palais (cf. *Is.* XXII, 22). Dans l'Apocalypse (III, 7), c'est Jésus lui-même qui porte la clef de David, parce qu'il a seul le pouvoir d'ouvrir et de fermer. Mais il y a lieu de faire pour les clefs la même distinction que pour le fondement de l'Église. Pierre exercera visiblement sur la terre, au nom et par la volonté du Maître invisible, le pouvoir des clefs. Il le possédera seulement quand Jésus aura quitté ce monde. Le Sauveur ne fait ici que le lui promettre : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » Le pouvoir d'ouvrir et de fermer, pour autant qu'il appartient au majordone, représente symboliquement l'autorité dont il est revêtu, et dont l'acte le plus apparent est de surveiller, d'accorder ou de refuser l'accès de la demeure royale. Aussi bien n'épuise-t-on pas toute la signification des clefs si l'on y voit seulement le pouvoir d'admettre dans l'Église tous ceux qui veulent y entrer, et d'en exclure les indignes, ou bien la garde du trésor ecclésiastique, doctrine et sacrements, ou bien la prédication de l'Évangile par laquelle Pierre devra conduire les âmes à Dieu. Le pouvoir des clefs n'est pas exclusivement telle ou telle de ces attributions; il les comprend et les domine toutes.

A ce pouvoir suprême est rattaché celui de lier et de délier avec l'autorité de Dieu, en sorte que tout ce que Pierre liera ou déliera sur la terre soit lié ou délié dans le ciel. Lier et délier signifie, en langage rabbinique, la même chose que défendre et permettre, à propos des décisions émises par les docteurs dans l'interprétation de la Loi. Une explication plus large est réclamée par le contexte du passage évangélique. Le pouvoir de lier et de délier est, au fond, le même que celui de fermer et d'ouvrir : c'est le souverain pouvoir de gouvernement, comprenant au plus haut degré le droit d'ordonner et de défendre, d'enseigner et de régir, de juger et d'absoudre ou de condamner. Pierre, interprète de la foi, dépositaire de l'autorité divine a pleine puissance pour tout régler dans la maison de Dieu, pour enseigner infailliblement toute l'Église, exercer sur elle une pleine juridiction, déterminer souverainement les conditions dans lesquelles on remettra ou retiendra les péchés. Tout cela est contenu virtuellement dans la parole que Jésus a dite à Simon *Bar Iona*.

La promesse de Jésus à Pierre ne se rencontre pas dans saint Marc ni dans saint Luc. Il n'entrait pas dans leur plan d'exposer en détail ce que Jésus avait fait pour l'organisation de son Église, et le seul nom de Pierre, qu'ils ont soin de mettre en évidence, avec la qualité

de prince des apôtres, rappelait suffisamment à leurs lecteurs tout ce que contiennent les paroles rapportées par saint Mathieu. Les deux évangélistes semblent vouloir montrer dans leur récit le degré d'insiruction où sont parvenus les apôtres, et plus encore peut-être ce qui leur reste à apprendre que ce qu'ils savent déjà. Le premier Évangile insiste sur ce qui est acquis, la croyance ferme à Jésus Fils de Dieu. Son récit, plus développé, doit être aussi le plus ancien, celui qui reproduit le plus complètement la physionomie historique de la scène où nous voyons représentée au vif la fondation de l'Église.

On ne saurait trop insister sur ce fait, que la tradition apostolique mettait la confession de Pierre en rapport avec sa prérogative de prince des apôtres et de chef des croyants. Dans sa forme actuelle, la relation du premier Évangile a quelque chose d'un peu décousu. Lorsqu'on la compare à celle de saint Marc et qu'on arrive à la conclusion : « Alors il défendit à ses disciples de dire à personne qu'il était le Christ », puis à la réprimande énergique adressée par Jésus à celui-là même qu'il vient de louer et de placer si haut, la promesse faite à Pierre semblerait presque un élément surajouté au récit de saint Marc. La défense faite aux disciples est en rapport avec la confession de Pierre, non avec la promesse, et l'on dirait que celle-ci est oubliée tout de suite. Pur effet de perspective, qui vient probablement de ce que le rédacteur de notre Évangile grec a été influencé par le second Évangile, et qu'il a inséré dans le cadre que lui fournissait saint Marc, le tableau qu'il trouvait dans l'Évangile primitif. Nous ne savons pas si la confession de Pierre et la réprimande qu'il a encourue, maintenant rapprochées dans saint Marc pour la raison didactique signalée plus haut, ont eu lieu réellement le même jour. Rien ne prouve qu'il en ait été ainsi. L'objection qu'on tire de ce que Pierre n'a guère pu être félicité pour sa foi et proclamé chef de l'Église, quelques minutes avant d'être appelé Satan, n'est fondée que sur des apparences, sur un fait littéraire qu'on est trop pressé peut-être d'interpréter comme un fait historique. La promesse et la réprimande ne s'excluent pas mutuellement : ce qui étonne dans le récit du premier Évangile, et ce qui paraît peu vraisemblable dans la réalité, c'est la succession immédiate de l'une à l'autre. Mais la forme même du récit de la confession dans l'Évangile primitif donne à penser que cette succession n'a pas été immédiate. La confession de Pierre était racontée dans l'Évangile hébreu pour faire valoir ses prérogatives. La réprimande a été reliée à la confession par saint Marc dans une intention tout autre ; elle a été omise par saint Luc afin de ménager les disciples. Si l'on veut bien entendre et la confession et la réprimande, il faut les prendre en elles-mêmes et ne pas attacher trop d'importance à un rapport chronologique dont le texte des Évangiles ne semble pas affirmer autrement la rigueur.

Jésus défend à ses disciples de dire qu'il est le Messie. La raison de cette défense est toujours la même : le nom de Messie éveille dans les esprits certaines idées que Jésus ne veut pas encourager. Les disciples eux-mêmes n'en sont pas tout à fait exempts. Avant d'annoncer que leur Maître est le Messie promis par les prophètes, ils ont besoin de savoir quelle est sa vraie mission et en quel sens, en quelle manière, par quels moyens il doit sauver Israël et l'humanité. Jésus va donc les prémunir contre les illusions courantes du temps et du milieu où leur vocation les avait pris. C'est pourquoi, dès que leur foi en lui s'est affermie, « il commence à leur enseigner que le Fils de l'homme doit beaucoup souffrir, être rejeté par les anciens, les chefs des prêtres et les scribes, être mis à mort et ressusciter après trois jours ». Cette phrase ne peut être qu'un résumé de ce que le Sauveur a dit, soit dans la circonstance particulière visée par les évangélistes, soit en d'autres occasions. Jésus veut donner à ses disciples, touchant l'accomplissement prochain de son œuvre messianique, une idée toute différente de celles dont leur imagination s'était nourrie jusqu'alors. Ils rêvaient encore, comme les autres, d'un Messie puissant et glorieux qui n'aurait qu'à se montrer pour voir le monde à ses pieds, chef reconnu d'Israël, régnant avec Israël sur toutes les nations de la terre, pour le bonheur des justes et la confusion des méchants. Une grande espérance est toujours une grande force. Mais celle-là avait besoin d'être épurée pour servir aux desseins de la Providence. Jésus ne la combattra pas directement, mais il annonce à ses disciples ce qui doit lui arriver, à lui, le Messie. Il souffrira beaucoup : rien de ces hommages que Juifs et Gentils étaient censés devoir rendre sur la terre à l'envoyé de Dieu. Il sera rejeté par les chefs de la nation juive : rien de cette intronisation où l'on se figurait l'héritier de David acclamé par tous les enfants de Jacob. Il sera mis à mort : au lieu de la couronne et des splendeurs royales, le supplice des criminels. Telle est la première partie du programme. La seconde est plus consolante, mais on dirait une porte ouverte sur l'inconnu : après sa mort, Jésus ressuscitera. Sans doute il ressuscitera dans la gloire ; mais combien ce règne d'un Messie ressuscité après sa mort devra peu ressembler à ce qu'on avait pensé ! Dès l'abord et jusqu'après l'événement, les disciples, soit parce que l'annonce des douleurs absorbait leur attention et déconcertait toutes eurs prévisions, soit parce que l'annonce de la résurrection, s'appliquant au Messie, disait peu de chose à leur esprit, ne s'attachèrent pas à l'espoir que Jésus avait eu soin de placer au terme des sacrifices. Ce qu'ils comprirent nettement, c'est que Jésus voulait aller à Jérusalem et qu'il s'attendait à y mourir. Tel était l'avenir de ce Messie auquel eux-mêmes avaient livré leur propre destinée en lui donnant leur foi.

L'exactitude substantielle des paroles qui sont attribuées au Sauveur est garantie par l'impression que les disciples en reçurent. Le mot de Jésus à Pierre : « Retire-toi de moi, Satan! » est authentique entre tous, et la circonstance où il a été prononcé n'est pas douteuse. Le Maître avait parlé de sa passion et de sa mort prochaine. Pierre, mû par un sentiment d'affection sincère et dont la vivacité même a quelque chose de touchant, essaie de lui remontrer combien de tels propos sont inconsidérés, invraisemblables, et qu'il faudrait en prévenir l'effet s'ils avaient chance de s'accomplir. Le disciple avait tiré Jésus à part, afin de lui faire ces observations. Jésus, pour que nul ne se flatte de lui voir abandonner la voie tracée devant lui par le Père céleste, repousse hautement et devant tous, comme une suggestion diabolique, le conseil vulgaire qu'on a osé lui donner. La parole : « Retire-toi, Satan! » éveille le souvenir du récit de la tentation (*Matth.* IV, 10). C'est que Pierre, lui aussi, avec les idées qu'il garde encore d'un Messie puissant selon le monde, semble promettre ou souhaiter à Jésus les royaumes de la terre avec toute leur splendeur. Mais qu'est-ce que cela vaut aux yeux de Dieu ? Simon a donc repris le rôle de Satan. Il juge humainement des choses divines. Il lui faudra encore bien des leçons, une terrible épreuve, une lourde chute, pour qu'il soit véritablement Pierre et qu'il soit en mesure d'exercer les hautes fonctions où Dieu l'appelle. Mais qui ne le comprendrait et ne reconnaîtrait dans son fait cette opposition du divin et de l'humain que proclament les paroles de Jésus? Simon *Bar Iona* parle comme un homme ; il ne sait pas encore assez que le salut du monde est une œuvre morale et que, pour accomplir cette œuvre ou y collaborer, il faut d'abord renoncer à soi-même et à tout intérêt propre.

Telle est l'explication sommaire, littérale et historique de la confession de Pierre et de la promesse de Jésus. Nous étudierons plus tard, et plus longuement, le commentaire donné à l'une et à l'autre par la tradition chrétienne.

A. LOISY.

---

# LES LIMITES DE NOTRE SCIENCE

Il n'est pas besoin d'être un observateur bien perspicace, pour reconnaître aujourd'hui, chez les philosophes et les penseurs des grandes nations scientifiques, une préoccupation que chaque jour rend plus obsédante. Le XIXᵉ siècle est, par excellence, le siècle de la science, le siècle des grandes découvertes, des grandes applications et des grands enthousiasmes scientifiques. Toutes les découvertes annoncées sont-elles bien des conquêtes définitives? Toutes les applications ont-elles été bienfaisantes? Les enthousiasmes les plus sincères ont-ils toujours été justifiés?

Ce sont les questions qu'on a récemment agitées en France avec passion, avec trop de passion peut-être. Des choses excellentes ont été dites, d'autre constestables, et, en tous les cas, quelques-unes des meilleures avec maladresse. A la nouvelle que la Science aurait « perdu son prestige, » quelques-uns se sont précipités à son secours, avec un empressement plus bruyant que désintéressé; d'autres ont applaudi, et ont applaudi d'autant plus qu'ils comprenaient moins.

Vraiment on s'est pris à regretter que « la Science » n'ait pu elle-même, à la façon de « la Patrie » et de « la Loi » des prosopopées antiques, prendre la parole en personne et répondre aux reproches qu'on lui a faits. De la sorte elle aurait pu dire quels engagements elle avait signés, et si elle avait souscrit d'avance à toutes les promesses faites en son nom. J'imagine qu'elle n'eût pas été très émue de s'entendre déclarer en faillite, et qu'elle eût témoigné seulement une surprise un peu méfiante à se voir défendue avec tant d'ardeur par nombre de gens avec qui elle ne se savait point en relations très suivies ; et peut-être eût-elle repris à son compte le mot immortel de Bersot sur certains hommes politiques pleins d'amitié pour l'Université : « Méfions-nous; on nous aime *contre quelqu'un.* »

Il nous semble qu'il ne sera pas sans intérêt d'exposer ici dans quel esprit, la même question, et au même moment, a été agitée en Angleterre. Une telle comparaison entre l'attitude du monde anglo-saxon et l'attitude du monde latin devant les problèmes contempo-

rains de philosophie scientifique ne saurait manquer d'être instructive.

M. W. de Fonvielle a eu l'heureuse pensée de nous donner une traduction française du discours de lord Salisbury sur « les limites actuelles de notre science[1]. » Il y a deux mois, M. Faye présentait cette traduction à l'Académie des Sciences, en insistant sur son haut intérêt. A l'occasion de ce discours, je voudrais présenter ici quelques réflexions.

## I

Lord Salisbury, premier Ministre d'Angleterre, présidait le 8 août 1894, à Oxford, la séance d'inauguration du soixante-quatrième meeting de la *British Association for the advancement of Science.*

L'*Association britannique pour l'avancement des sciences* fut fondée en 1831. Jamais institution n'a mieux mérité son nom; elle a joué un rôle important dans le progrès des sciences dans le Royaume-Uni, au cours de notre siècle. Elle tient chaque année, au mois d'août, un congrès, dans une ville qui a été indiquée l'année précédente, et ces congrès sont le rendez-vous de tout ce que l'Angleterre compte d'hommes éminents dans les diverses sciences. Dans chacune des sections : astronomie, physique, chimie, biologie, etc., un savant éminent lit un « report », qui lui a été confié par la section, sur l'état actuel de nos connaissances sur un point particulier Quelques-uns de ces rapports sont des chefs-d'œuvre d'exposition claire et complète, et dispensent totalement de recourir aux œuvres originales antérieures. C'est l'*Association britannique* qui se préoccupa la première de l'unification et de la détermination des étalons de mesures électriques, il y a de cela quelque trente ans.

Les assises de l'Association se sont tenues quatre fois à Oxford, en 1832, en 1847, en 1860 et en 1894. L'intéressante préface dont le traducteur a fait précéder le discours de lord Salisbury, contient des détails instructifs sur ces quatre congrès; cette préface n'était point inutile pour comprendre les allusions que contient le discours de lord Salisbury.

L'*Université d'Oxford* représente l'orthodoxie anglicane : l'*Association britannique*, l'esprit de recherche scientifique. Entre les deux institutions, les relations ont été, par instants, assez tendues. l'*Université* et l'*Association*, c'est, en Angleterre, la *foi* et la *science;* et l'his-

[1] *Les limites actuelles de notre science*, par le marquis de Salisbury, premier Ministre d'Angleterre, traduit avec l'autorisation de l'auteur, par M. W. de Fonvielle (Paris, Gauthier-Villars).

toire des malentendus entre les deux institutions, c'est l'histoire des malentendus entre la foi et la science, avec le caractère particulier qu'ils ont affecté en Angleterre.

Lord Salisbury rappelle, avec autant d'esprit que de discrétion, en quelles occasions se sont manifestées ces préventions réciproques.

Il cite ce que disaient, après la première réunion de l'Association à Oxford, l'illustre Pusey et son ami M. Keble. « Les docteurs d'Oxford, dit le docteur Keble, ont cédé tristement à l'esprit du temps en recevant comme ils l'ont fait *ce pot pourri de philosophes.* » « Il est amusant, — ajoute lord Salisbury, — après plus de soixante ans, de noter les noms des *philosophes* dont les distinctions académiques ont si douloureusement touché l'aimable esprit de M. Keble : ils s'appelaient Brown, Brewster, Faraday et Dalton. Quand nous nous rappelons le caractère séduisant et serein du talent de M. Keble, et que nous songeons qu'il était probablement à cette date l'homme de l'Université qui avait la plus grande influence sur l'esprit de ses collègues, nous pouvons mesurer le chemin que nous avons fait depuis cette séance, et la rapidité avec laquelle les trajectoires de ces deux astres intellectuels, l'Université et l'Association, ont convergé en s'approchant l'un de l'autre. »

C'est en 1860, à la troisième réunion de l'association à Oxford, que se produisit le choc le plus violent. Il eut lieu à l'occasion du darwinisme. Le révérend Samuel Wilberforce, évêque d'Oxford, attaqua avec vigueur le darwinisme, ou plus exactement, comme l'a dit Huxley, l'un des partisans les plus intransigeants de la doctrine de l'évolution, il discuta la question de « ce qui se trouve dessous le darwinisme ». C'est peut-être à la violence du choc de 1860 qu'est dû le fait qu'on resta depuis lors à distance respectueuse, et que l'Université et l'Association ont mis trente-quatre ans à se rencontrer de nouveau.

Ici lord Salisbury émet un avis dont nous lui laissons la responsabilité, mais qui se rapproche beaucoup d'une idée que nous avons nous-même souvent énoncée. Assurément « des divergences profondes sur les questions religieuses » ont pu être une des causes de ces vives controverses entre hommes de foi et hommes de science; mais il y a autre chose. Il y a eu une période de *crise*, qui était absolument inévitable, au moment où la Science du moyen âge, la science au sens que donnait à ce mot l'université d'Oxford, c'est-à-dire la science fondée surtout sur la réflexion, la science dans laquelle « le microscope de l'étudiant était tourné en dedans » — lorsque cette science a vu se dresser à côté d'elle, exigeant aussi sa place au soleil, la science nouvelle, la science d'observation et d'expérimentation.

Aujourd'hui le conflit est calmé, parce que « la science antique ne conteste plus la part qui revient dans l'éducation à la science nou-

velle » ; et il y a progrès dans l'esprit public du monde savant, en ce sens qu'il y a, d'une part, bien peu de savants, quel que soit leur credo, pour soutenir que les livres sacrés ont été composés pour nous apprendre la géologie, et qu'il y a, d'autre part, bien peu de savants pour s'imaginer « que leur creuset ou leur microscope peut les aider à pénétrer les mystères planant sur la nature et la destinée de l'âme humaine ».

Ce que je trouve particulièrement intéressant dans l'exposé de lord Salisbury, c'est cette idée, sinon énoncée explicitement, du moins impliquée dans ce qu'il dit et comme dominant sa pensée, à savoir que dans le conflit entre l'*Association* et l'*Université* — entre la Science et la Foi — il y a eu une période de crise, que cette crise n'est pas quelque chose d'accidentel, qu'elle ne pouvait pas être écartée ; et d'autre part qu'on peut la considérer comme terminée. Il ne pouvait pas ne pas y avoir lutte au moment où la « science nouvelle » venait réclamer, à côté de la « science ancienne », droit de cité : et le conflit portait, au fond, bien moins sur les résultats de la science expérimentale que sur une question de méthode : faire reconnaître le droit de l'expérimentation, telle que l'ont pratiquée Galilée et Pascal, à ajouter des notions nouvelles à l'esprit humain, et à contribuer à sa formation et à sa culture, est un résultat qui ne pouvait pas être obtenu sans résistance. Une fois le résultat acquis, reconnu par tous, par les théologiens protestants, anglicans ou catholiques, aussi bien que par les savants, il peut surgir entre théologiens et savants des malentendus passagers, qu'exploiteront soigneusement des gens qui en vivent ; il n'y aura plus de conflit violent comme il y en a eu une fois, au moment de la crise nécessaire. Dans le monde latin, la crise s'est produite à propos de Galilée. Dans le monde anglo-saxon, où semblait s'être maintenue plus intacte, religieusement conservée dans certains centres tels que l'Université d'Oxford, la tradition intellectuelle du moyen âge, la crise s'est produite deux siècles et demi plus tard, à propos de Darwin.

On a pu voir en notre siècle certains membres de la hiérarchie anglicane s'alarmer de découvertes et s'élever contre des hypothèses scientifiques, avec une vivacité et parfois une absence de mesure qu'il nous est arrivé de rencontrer chez certains membres du clergé français. Nous assistons aujourd'hui à la contre-partie ; et nous entendons l'un des croyants les plus autorisés de l'Église d'Angleterre exposer les conditions nécessaires pour éviter désormais tout conflit entre la science et la foi, et les énoncer avec la précision et tout à la fois la largeur d'esprit auxquelles nous ont habitués depuis bien des années déjà les apologistes catholiques les plus marquants.

## II

L'objet principal de l'adresse de lord Salisbury n'est point de démontrer le droit à la foi. Il laissera son neveu, qui est en même temps l'un de ses ministres, M. Arthur Balfour, établir dans un ouvrage retentissant « les fondements de la croyance », *the foundations of Belief*[1]. A l'Association Britannique, il s'adresse à un auditoire de savants, et s'il a dû rappeler le souvenir de conflits maintenant apaisés, il veut s'attacher surtout à montrer, par trois exemples précis, quelles sont « les limites actuelles de notre science ».

La discussion est nettement circonscrite. Sans doute l'orateur laissera entendre qu'on a exagéré l'importance des progrès accomplis en ce siècle « en disant que les chercheurs ont *ouvert les secrets de la nature* » ; mais cette conclusion, il l'indiquera sans y insister, et il se gardera soigneusement de toute généralisation inconsidérée.

Quant aux applications de la science, il n'hésite pas à déclarer, à propos des découvertes de Pasteur et de Lister, « qu'il est difficile de porter trop haut les services qu'ils ont rendus en répandant le bien-être et en diminuant les souffrances de l'humanité ».

Nous avons toujours pensé que lorsqu'on discute de l'utilité plus ou moins grande des applications de la Science, on risque de commettre une confusion. On ne distingue pas assez ce que j'appellerai les applications bienfaisantes, et les applications proprement industrielles. L'exemple des découvertes de Pasteur et de Lister suffit pour indiquer ce qu'il faut ranger dans le groupe des applications bienfaisantes : celles-là, il n'est pas contestable qu'elles ne soient, d'une façon absolue, *un bien*.

C'est surtout aux applications industrielles que pensent les écrivains qui accusent la Science d'avoir indirectement abouti à rendre plus misérable la condition du prolétariat, et d'avoir creusé plus profond le fossé qui sépare les diverses classes de la société. Nous n'avons garde de méconnaître les maux qu'a entraînés le développement du machinisme. Nous croyons pourtant qu'on a tort de rendre la science responsable d'inconvénients qui tiennent à une insuffisance d'organisation sociale : il nous semble que la découverte d'une matière ou d'une énergie nouvelle, la captation d'une force naturelle par l'homme, est toujours un événement qui doit réjouir le chrétien ; on doit y voir une

[1] On lira avec fruit sur ce livre un article de M. le marquis de Nadaillac : « Foi et Science », dans le *Correspondant* du 10 juin 1895.

obéissance au commandement divin : « Tu domineras la nature ; » on doit y voir l'effort de l'homme pour reconquérir sur la nature cette suprématie dont le Créateur lui a fait un devoir ; cette reconquête, depuis le péché originel, est lente et pénible ; raison de plus de se réjouir chaque fois que l'homme la pousse plus loin.

On nous permettra de ne pas quitter ce sujet sans citer, une fois de plus, quelques passages trop peu connus de l'Encyclique de Léon XIII sur Christophe Colomb.

« L'Église, sans doute, réserve des honneurs particuliers, et les plus grands, aux hommes qui ont été les plus éminents dans le genre de vertus qui se rapporte au salut éternel des âmes ; mais elle ne méprise pas pour cela, et ne tient pas en médiocre estime les qualités d'un autre ordre ; elle a eu, au contraire, pour principe constant de prodiguer ses encouragements et ses honueurs à ceux qui ont bien mérité de la société civile et dont les services assurent à leur nom l'immortalité... La renommée humaine, reconnaissante des bienfaits, célèbre et célébrera toujours, et à bon droit, la mémoire de ceux *qui ont reculé les limites de la science et de la civilisation*, *et qui ont accru, par là, le bien-être général*[1]. »

Qu'on relise en entier cette Encyclique[2] ; et qu'on y remarque surtout l'esprit qui l'anime, et, si je puis dire *le ton* sur lequel il y est parlé de la science et des découvertes scientifiques.

Avec le Souverain Pontife, — comme avec le Premier Ministre du Royaume-Uni, — nous croyons donc qu'on aurait tort d'élever des contestations et des chicanes sur l'importance et les bienfaits des grandes applications scientifiques. Ce dont il s'agit ici, c'est de savoir si l'on ne s'est pas fait illusion quand on a cru que la science allait, du jour au lendemain, nous « ouvrir les secrets de la nature ; » c'est de savoir jusqu'où l'on a reculé « ces limites de la science ».

## III

« Je vous demande la permission d'attirer votre attention sur les incertitudes dans lesquelles nous nous trouvons vis-à-vis de trois ou quatre questions physiques, choisies parmi les plus sérieuses de toutes celles que notre siècle s'efforce de résoudre. »

C'est en ces termes que lord Salisbury annonce son intention de

[1] Quorum memoriam fama hominum, beneficiorum memor, jure prædicat, prædicabit, propterea quod scientiarum atque humanitatis propagavere fines, communemque prosperitatem auxere.

[2] Qu'on la lise dans *le texte latin* : certaines traductions françaises que j'ai sous les yeux rendent très mal quelques *nuances*, d'un intérêt essentiel sinon pour le sens général, du moins pour le *ton*.

montrer que, sur trois questions en particulier, malgré les découvertes merveilleuses des savants qui en ont fait une étude spéciale, « les frontières de notre science restent ce qu'elles étaient il y a un grand nombre de siècles. »

Deux de ces trois questions intéressent le physicien et le chimiste, la troisième intéresse le biologiste.

La première est relative à « l'origine et à la nature des éléments chimiques ». Pourquoi soixante et quelques corps simples? et pourquoi se groupent-ils en *familles*, dont les membres présentent entre eux d'étroites analogies? Au commencement du siècle, après les découvertes de Dalton, on pensa que les divers atomes simples pourraient bien être tous formés d'une seule matière, que chaque élément était formé d'atomes d'hydrogène, groupés suivant un mode qui variait de l'un à l'autre. L'analyse spectrale nous a permis de reconnaître l'existence des éléments chimiques que nous connaissons, dans le soleil et dans les étoiles. La classification des éléments *en familles* a mis un peu d'ordre dans cette foule de corps isolés, et Mendeleeff a pu établir entre ces familles une analogie singulière d'organisation, qui se traduit par une variation parallèle de propriétés quand on passe, dans chacune des diverses familles, d'un de ses membres à un membre placé plus loin : cette classification a été si féconde qu'elle a permis d'annoncer à l'avance l'existence de corps nouveaux, destinés à occuper, dans certaines familles, des places encore vides; et l'expérience est venue justifier les prévisions des théoriciens, Quel est le résultat obtenu? Voici que nous avons cru surprendre les relations réelles de parenté entre les divers corps simples, et que le soupçon de ces relations nous a conduits à des découvertes réelles qui ont dépassé toute espérance; voici que, d'autre part, nous avons, dans l'analyse spectrale, un moyen incomparable de faire, à distance, l'analyse chimique de mondes qui commencent et de mondes qui finissent, et que, pour observer la genèse des divers éléments simples, on nous met entre les mains un instrument dont la puissance dépasse toute prévision : et voici qu'avec ces découvertes et ces progrès nous n'avons pas fait avancer d'un pas une question, dont l'éclaircissement définitif semblait, il y a un demi-siècle, devoir être une affaire de quelques années.

Peut-on transformer un des corps simples en un autre? avons-nous démontré l'absurdité de ce rêve de la transmutation des éléments? Doit-on voir dans les divers atomes élémentaires — suivant la belle parole de John Herschel, citée par Maxwell comme conclusion de sa *Theory of Heat*, — autant « d'articles manufacturés, » sortis tels qu'ils sont aujourd'hui de la main du Créateur? Autant de points sur lesquels nous ne sommes pas beaucoup plus avancés que les alchimistes.

## IV

La seconde question est relative à « la nature de l'éther ». L' « éther, » c'est-à-dire le *milieu*, dont les ondulations constituent la lumière, a eu « pendant plus de deux générations, pour principale, sinon pour seule fonction de fournir un sujet au verbe actif *onduler* ». Les admirables découvertes de Maxwell et de Hertz, qui ont établi une relation inattendue entre l'électricité et la lumière, ont laissé subsister, toujours aussi profond, le mystère qui plane sur la nature de l'éther. La constitution qu'il faut lui supposer, pour qu'il puisse transmettre ces vibrations dont il est le siège, semble même en contradiction avec les lois de la mécanique rationnelle. Lord Kelvin (sir W. Thomson) a imaginé récemment une hypothèse qui permettrait à l'éther ce genre d'ondulations extraordinaires « sans outrager les lois connues des mouvements vibratoires ». Mais cette « réconciliation de l'éther et de la mécanique rationnelle doit-elle être considérée comme une solution permanente du problème, ou simplement comme ce que les diplomates appellent un *modus vivendi?* »

Peut-être, en déclarant ici les propriétés de l'éther « incompréhensibles », lord Salisbury attache-t-il au mot « comprendre » la signification un peu particulière que lui donnent parfois les physiciens anglais :

« Il me semble, dit sir W. Thomson dans sa *Dynamique moléculaire*, que le vrai sens de la question : « Comprenons-nous ou ne compre- « nons-nous pas un sujet particulier en physique ? » est : « Pouvons-nous faire un modèle « mécanique correspondant ? » Je ne suis jamais satisfait, tant que je n'ai pas pu faire un modèle mécanique de l'objet; si je puis faire un modèle mécanique, je comprends; tant que je ne puis pas faire un modèle mécanique, je ne comprends pas. »

En ce sens du mot *comprendre*, il est bien vrai que nous ne *comprenons* guère l'éther à l'heure actuelle; et il est bien possible que nous ne le *comprenions* jamais. L'idéal de la physique a été, pendant toute la première moitié de notre siècle, de donner, de tous les phénomènes physiques, *des théories mécaniques*, de montrer que tous se ramènent en réalité à des mouvements. C'était la conviction de Descarte. Et depuis lors, cette idée s'est montrée si féconde qu'elle a pu paraître un instant définitivement établie par les découvertes qu'elle a suscitées. Depuis quelques années déjà, une réaction s'est produite : on a mis en relief l'insuffisance de la « théorie mécanique de la chaleur », et non pas même seulement l'insuffisance, mais le vice fonda-

mental inhérent à tout essai de théorie mécanique : à savoir, que l'idée même de faire de la chaleur un mode du mouvement satisfaisant aux lois ordinaires de la mécanique, apparait comme difficilement conciliable avec le principe de Carnot. L'un des maîtres de la science allemande, le professeur Ostwald, proclamait, il y a quelques jours, « *la déroute de l'atomisme contemporain* », ou, pour mieux dire, la banqueroute de ce « mécanisme », auquel on peut, suivant lui, donner le nom de « matérialisme physique. »

Ces conclusions sont-elles décourageantes? Nous ne le pensons pas. En montrant que la chaleur est quelque chose d'autre que le mouvement, que la physique est irréductible à la mécanique pure, on fait faire, au contraire, aux idées scientifiques un progrès vers la vérité, analogue au progrès qu'a réalisé Pasteur quand il a établi, contre les partisans de la génération spontanée, que *la vie* était quelque chose de différent et de nouveau par rapport aux phénomènes physicochimiques et qu'ainsi la biologie ne se réduisait pas purement et simplement à la chimie. Autant il est imprudent d'établir entre les diverses branches de la science des barrières artificielles; autant il est dangereux de poser en principe absolu le « Natura non facit saltus », et de faire des efforts prodigieux pour dissimuler les barrières réelles que nous offre la nature. Certains matérialistes, à l'imagination hardie et à la généralisation facile, ne veulent voir, entre les phénomènes que nous présente la conscience morale de l'homme, et le mouvement qu'étudie la mécanique que des différences de degrés. Les expériences de Pasteur les tiennent, jusqu'à preuve du contraire, arrêtés au passage qui est entre la chimie et la biologie. Ils s'étaient habitués jusqu'ici à considérer du moins comme très aisé le passage entre la mécanique pure et la physique. Ils n'étaient d'ailleurs pas les seuls : il nous souvient d'avoir entendu M. Raoul Pictet terminer par une déclaration hautement spiritualiste une conférence toute imprégnée d'une conception mécaniste de la chimie. A ces savants ou à ces philosophes il ne sera pas superflu de signaler l'opinion bien tranchée et nettement négative d'un homme tel que Wilhelm Ostwald, et aussi les doutes exprimés par les savants anglais, dont lord Salisbury s'est fait l'interprète, sur la possibilité de fonder jamais sur la mécanique une explication satisfaisante de la nature de l'éther.

## V

De la physique et de la chimie, si nous arrivons à la biologie, nous voyons encore une science qui a fait en notre siècle des progrès mer-

veilleux. Dans quelle mesure ces progrès donnent-ils « espoir de pénétrer au centre du grand mystère » de la vie ?

« Certainement l'événement le plus important dans les annales scientifiques des cinquante dernières années, est la publication de l'ouvrage de M. Darwin qui parut en 1839, sur l'origine de l'espèce ». Qu'a produit le mouvement d'idées dont cette publication a été le point de départ? Deux résultats principaux : d'abord il a renouvelé la zoologie et la botanique; avant Darwin, « l'étude de la nature avait une tendance à n'être que *statistique;* depuis ses travaux, elle est devenue surtout *historique.* » En second lieu, il a « certainement détruit la doctrine de l'immutabilité de l'espèce; » et l'on trouverait aujourd'hui peu de naturalistes « se refusant de reconnaître que des animaux offrant des différences plus saillantes que celles qui séparent des individus d'espèces distinctes, descendent pourtant d'un ancêtre commun. »

On ne saurait accuser l'orateur qui rend une justice aussi éclatante à l'œuvre de Darwin, d'avoir un parti pris de dénigrement. Et après son discours, Huxley a pu le remercier de ce qu'il avait dit de Darwin et s'associer à la proposition du vote *of thanks* dont lord Kelvin avait pris l'initiative.

La critique adressée à ceux qui prennent pour des vérités démontrées les conjectures les plus audacieuses n'en aura que plus d'autorité. Lord Salisbury s'attache à mettre en lumière l'une des objections les plus graves qu'on ait faites aux évolutionnistes qui font descendre l'homme de la méduse primitive. Pour opérer une pareille suite de transformations, il leur faut un temps prodigieux; pour que la loi du calcul des probabilités, qui joue dans la sélection naturelle le même rôle que l'éleveur dans la sélection artificielle, puisse faire sortir une espèce nouvelle de deux êtres ayant reçu accidentellement une même variation avantageuse, et pour que cette modification progressive de l'espèce arrive à conduire de la méduse primitive à l'homme, il faut des centaines et des centaines de millions d'années : les zoologistes « ont commis des débauches de prodigalité dans la manière dont ils ont ajouté des zéros à la droite des chiffres indiquant en nombres la longueur de la vie de la planète ». Par malheur, les physiciens ne sont pas d'accord avec eux. Lord Kelvin, puis Tait, ont observé que l'on peut calculer à quelle époque la terre, qui se refroidit constamment avait une température de 30° de plus qu'aujourd'hui. A cette époque, la vie y était certainement impossible : or ces physiciens ont établi que la terre avait cette température à une époque qui n'est certainement pas ancienne de cent millions d'années. En attendant que biologistes et physiciens se soient mis d'accord, on peut « rendre un verdict de *non prouvé* sur les conclusions les plus larges que l'École darwinienne ait pu soulever ».

La fin du discours serait à citer en entier. Avec infiniment d'esprit, l'orateur s'empare d'une phrase de Weissmann, pour railler les philosophes qui « préfèrent croire ce qu'ils ne peuvent démontrer en détail, ce qu'ils ne peuvent concevoir en gros, plutôt que de se rendre coupables d'hérésie en admettant un principe aussi ridicule que l'intervention d'un pouvoir régulateur », Weissmann avait déclaré, en effet, qu'il faut accepter la sélection naturelle, non point qu'elle puisse être démontrée en détail, ni comprise en gros, mais « parce qu'il n'est pas possible de concevoir qu'il y ait un autre moyen de rendre compte de l'adaptation des organismes, *sans invoquer l'existence d'un plan préconçu de la nature*. » Aux applaudissements de son auditoire, lord Salisbury déclare qu'à Oxford on ne considère point l'idée d'un « ordre voulu régnant dans la nature » comme une idée tellement ridicule qu'on puisse fonder sur son absurdité, un raisonnement par *réduction à l'absurde*; et il termine par ces paroles empruntées, à lord Kelvin :

« J'ai toujours senti que l'hypothèse de la sélection naturelle ne donne pas la vraie théorie de l'évolution, s'il est exact qu'il faille rechercher l'évolution dans la biologie... L'existence d'un plan a été trop souvent perdue de vue dans nos récentes spéculations zoologiques.

Des preuves éclatantes d'une action intelligente, d'un dessein bienveillant, sont multipliées autour de nous, et si jamais des doutes métaphysiques nous écartent temporairement de ces idées, elles reviennent avec une force irrésistible; elles nous montrent la nature soumise à une volonté libre. Elles nous apprennent que toutes les choses vivantes dépendent d'un Créateur et d'un Maître éternel. »

## VI

Le discours dont nous venons de donner une analyse a été prononcé, ne l'oublions pas, devant une assemblée de savants; et il a été prononcé par un homme dont la carrière, prodigieusement active, est très loin d'être une carrière scientifique. Les occupations de lord Salisbury ne l'ont pas empêché pourtant de s'intéresser vivement aux sciences; et chose bien plus rare, elles ne l'ont empêché de les étudier assez profondément pour pouvoir en parler avec compétence. On peut discuter ses tendances philosophiques, et l'on ne s'en est pas fait faute. Mais on ne peut, dans son discours, ni relever une erreur de fait, ni même citer une ligne qui accuse une connaissance un peu incomplète ou superficielle de la question précise dont il parle.

Je crois qu'on peut reconnaître, sans encourir le reproche de se dénigrer soi-même et de dénigrer son pays, qu'en France il est bien rare de rencontrer au même degré ces qualités de compétence et de pleine intelligence de son sujet, chez les personnes qui, sans être des savants, parlent et écrivent sur la science. Peut-être la différence tient-elle à ce qu'en France on s'adresse moins à une élite qu'au « grand public »; et qu'envers des auditeurs ou des lecteurs moins attentifs et moins bons juges, on se croit tenu à moins d'obligations.

Il me souvient qu'au Congrès scientifique des catholiques, tenu à Bruxelles, en septembre 1894, M. Duhem reprocha vivement à certains métaphysiciens de ne pas parler avec assez de circonspection des questions scientifiques. Il leur recommanda d'éviter les sujets sur lesquels ils n'avaient que des notions puisées à des ouvrages de vulgarisation. « Le métaphysicien qui veut aborder ces questions rencontrera sur son chemin des savants; il doit être doublé d'un savant. » On a prétendu que M. Duhem ajouta : « Si vous voulez avoir le droit de discuter sur la philosophie des sciences, soyez un Helmholtz ou un Poincaré. »

Si M. Duhem s'était exprimé ainsi, il aurait eu tort. Mais il a eu pleinement raison si, comme j'en suis convaincu, il a simplement dit que, pour aborder des sujets de philosophie scientifique déjà traités par un Helmholtz ou un Poincaré, une science solide, une science longuement approfondie et mûrie, était, non pas seulement utile, mais indispensable.

A ceux qui seraient tentés de se récrier contre ces exigences, et d'alléguer le peu de temps que leurs études différentes leur permettent de consacrer aux sciences, on pourra citer l'exemple du premier ministre d'Angleterre. Lord Salisbury n'est assurément ni un Thomson, ni un Huxley; mais il a prouvé qu'il était capable de parler, non seulement sans embarras, mais encore avec autorité de physique devant Thomson, et de biologie devant Huxley.

Dr Jacques Franck.

---

## CHRONIQUE

**The catholic social union.**— Dans notre dernier numéro, nous avons seulement parlé de la seconde partie du discours prononcé par lord Russell of Killowen, le grand juge d'Angleterre, au meeting de la *Catholic social union*. Mais, à côté de la question scolaire qui, actuellement, présente pour les catholiques anglais un intérêt plus immédiat, il y a le grand problème social qui, en Angleterre comme ailleurs, préoccupe tous les esprits.

A Londres, comme on le sait, les quartiers pauvres sont situés à l'est de la cité, les quartiers riches à l'ouest. Le contraste est saisissant, plus peut-être que dans aucune autre capitale. Ce sont deux mondes distincts qui vivent côte à côte sans jamais se mêler, s'ignorant mutuellement, pas assez malheureusement pour ne point se mépriser ou se haïr.

Établir des rapports entre ces deux mondes, tel est le but de la *Catholic social union*. C'est à l'Ouest d'aller vers l'Est, et de faire pénétrer un peu de soleil, ce soleil de la charité, dans les repaires désolés de Wapping ou de Whitechapel.

Dans cette œuvre d'union sociale, les catholiques doivent marcher de l'avant. C'est ce qu'a rappelé le grand juge d'Angleterre, et inutile de le dire, sa parole a trouvé un écho sympathique dans l'auditoire chrétien qui l'écoutait.

**Le cardinal Persico.** — Une dépêche de Rome nous annonçait, ces jours derniers, la mort de S. E. le cardinal Ignazio Persico, préfet de la Sacrée-Congrégation des Indulgences et des Saintes Reliques.

Si le regretté cardinal était relativement peu connu en France, il n'en était pas de même en Angleterre, où les circonstances qui accompagnèrent sa mission en Irlande, en 1887, sont encore présentes au souvenir de tous.

On en était alors au plus fort du fonctionnement de ce système connu sous le nom de *plan de campagne* et qui, sous le couvert d'une lutte pour la liberté et l'indépendance nationales, autorisait les pires excès. Le *boycottage*, les rixes sanglantes, les assassinats même étaient à l'ordre du jour, et vis-à-vis de ces crimes renouvelés, des membres du clergé irlandais avaient trop souvent fait preuve d'une coupable indulgence. En Angleterre, des catholiques éminents, le duc de Norfolk notamment, avaient supplié le Pape d'intervenir et de prononcer une condamnation formelle d'un système qui avait de si regrettables conséquences.

C'est alors que le Saint-Père résolut d'envoyer sur les lieux un homme choisi par lui, étranger aux querelles nationales qui divisent l'Angleterre et l'Irlande, et qui, dès lors, aurait qualité pour procéder à une enquête impartiale sur la situation du pays.

Cette mission fut confiée à Mgr Persico, alors archevêque titulaire de Damiette.

L'envoyé du Pape visita les divers districts où des troubles avaient éclaté, et il acquit bientôt la conviction que les actes de violence re-



prochés aux partisans du *plan de campagne* n'étaient malheureusement que trop réels. Ce fut en vain qu'un grand nombre de *home rulers* anglais, conduits par le marquis de Ripon, intervinrent auprès de l'archevêque de Damiette, et s'efforcèrent d'atténuer les impressions résultadt de son enquête.

Mgr Persico demeura inflexible, et son rapport sur la situalion de l'Irlande fut suivi d'une condamnation formelle du *plan de campagne*, en avril 1888.

**La question des écoles au Manitoba.** — L'on se rappelle encore le conflit que souleva l'année dernière la fermeture des écoles catholiques de la province de Manitoba, conflit qui réveilla toutes les vieilles querelles entre catholiques et protestants et faillit même dégénérer en une véritable guerre de religion.

Il y a environ vingt-cinq ans que le Manitoba entra dans la Confédération canadienne. A cette époque les catholiques étaient en grande majorité, et, ne se doutant pas que les droits de leurs écoles pussent un jour être contestés, ils négligèrent de faire insérer dans les statuts de la Confédération aucun article en leur faveur.

Mais, au bout de quelques années, la population catholique, par suite de l'immigration des protestants venus des différents points de la Confédération, ne tarda pas à devenir une minorité — minorité importante à coup sûr, mais impuissante dès lors à faire prévaloir ses droits. — Sur ces entrefaites, le pouvoir se trouva tomber aux mains d'un gouvernement ultra-protestant, dont un des premiers actes fut la suppression des écoles catholiques et de la liberté d'enseignement. Par contre l'instruction religieuse donnée dans les écoles officielles était purement protestante, et cependant les parents catholiques étaient dans l'obligation d'y envoyer leurs enfants.

La question se posa donc de savoir si oui ou non l'acte du gouvernement protestant était conforme à la Constitution. Les catholiques en appelèrent à la cour suprême du Manitoba, puis à la cour suprême du Canada; mais les jugements rendus par ces diverses cours furent contradictoires, et pendant ce temps les deux partis s'irritaient, les vieilles haines se réveillaient, les passions s'envenimaient et les désordres les plus sérieux étaient à craindre.

C'est alors que les catholiques se décidèrent à traverser l'Atlantique et à aller porter leur cause à Londres devant le Conseil privé, tribunal souverain de l'Empire britannique. Le jugement rendu au mois de février dernier par le Conseil privé, — jugement donnant plein pouvoir au conseil fédéral de la Confédération pour rapporter l'acte inique du gouvernement de la province de Manitoba — causa un grand soulagement à toutes les consciences vraiment libérales.

Toutefois cette décision n'avait encore produit jusqu'ici aucun résultat appréciable.

Mais ces jours derniers, M. Thomas Greenway, premier ministre du Manitoba, vient de faire, à Winnipeg, une déclaration qui fait entrer la question dans une phase nouvelle. Il a dit que, comme les catholiques n'accepteraient aucun compromis et ne se déclareraient

pas satisfaits à moins de se voir rendre le droit d'avoir des écoles séparées, ce à quoi ne consentirait jamais la majorité de la législature provinciale, cette dernière n'a pas à s'occuper davantage de la question. La solution est donc entre les mains du gouvernement fédéral: or celui-ci a déclaré que, si la province ne rendait pas justice aux catholiques, il présenterait au Parlement de la Confédération une loi réparatrice les réintégrant dans leurs droits. Il est probable qu'il déposera et fera discuter cette loi au cours de la prochaine session du Parlement fédéral. D'après une dépêche du *Times*, on exigerait seulement des catholiques que leurs écoles soient aussi bonnes que les écoles publiques, ce qui serait attesté par un examen annuel des élèves.

Il y a lieu de se féliciter d'une semblable décision, et tout permet dès lors d'entrevoir dans un avenir prochain une solution équitable de la question.

**La remise de la barrette aux nouveaux cardinaux français.** — La cérémonie de l'imposition de la barrette aux deux nouveaux cardinaux, Mgr Perraud, évêque d'Autun, et Mgr Boyer, archevêque de Bourges, a eu lieu mercredi matin à l'Elysée.

Les deux cardinaux accompagnés de leurs ablégats et de leurs garde-nobles ont été reçus au bas du perron de l'Elysée avec le cérémonial accoutumé, puis introduits dans le grand salon doré où se trouvaient le Président de la République et les ministres. Les ablégats ont chacun prononcé un discours en latin, auquel M. Félix Faure a répondu en leur souhaitant la bienvenue.

Après l'arrivée du Nonce apostolique, le cortège des cardinaux s'est rendu à la chapelle de l'Elysée où il a été rejoint peu après par le cortège présidentiel.

La messe basse a été dite par M. l'abbé Hertzog, curé de la Madeleine. Après la messe, le Président de la République a mis suivant l'usage la barrette sur la tête des deux cardinaux.

Puis le cortège s'est rendu dans le salon des fêtes. Le Président de la République s'est assis, ayant à sa droite le président du conseil et les ministres, à sa gauche le Nonce apostolique, derrière lui ses maisons militaire et civile.

Les deux cardinaux ont alors été introduits et ont prononcé les discours d'usage. M. Félix Faure leur a répondu en les félicitant de leur élévation à la pourpre romaine. Puis un déjeuner de 33 couverts a réuni à la table du Président de la République les cardinaux, le nonce apostolique, les ablégats et les ministres.

**Erratum.** — Par suite d'une erreur typographique, nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, que la brochure de M. l'abbé Boudinhon sur *les ordinations anglicanes* était éditée chez Oudin, rue de Mézières, et que le *De Hierarchia anglicana* se trouvait chez Lethielleux, rue Cassette. C'est le contraire qu'il faut lire. La brochure de M. l'abbé Boudinhon se trouve chez Lethielleux, 10, rue Cassette, et le *De Hierarchia anglicana*, chez Oudin, rue de Mézières, 20.

# LIVRES ET REVUES

## Le Bulletin Critique

Sous letitre : *The primitive saints and the see of Rome*, le Rev. F. W. Puller, religieux anglican de la Société de Saint-Jean l'Evangéliste, Cowley, Oxford, a publié un volume qui a soulevé de vives polémiques en Angleterre. L'abbé Duchesne intervient à son tour dans le *Bulletin critique* du 25 novembre. Et s'il le fait avec l'incontestable autorité que lui donne sa connaissance approfondie des premiers siècles de l'Eglise, c'est en même temps avec une très grande courtoisie, à l'égard d'un adversaire dont on peut combattre les idées, mais dont on aime à reconnaître la sincérité et la science.

Nous ne pouvons pas reproduire en entier l'article de M. l'abbé Duchesne, mais nous en donnons toute la première partie.

Cet ouvrage est dû à la plume de l'un des membres les plus respectables de l'Église anglicane; il se recommande par une érudition ecclésiastique des plus solides. On me dit qu'il a eu beaucoup de succès en Angleterre dans les cercles de la haute Église, et je ne m'en étonne pas. On ne s'étonnera pas nou plus que j'aie beaucoup de réserves à faire tant sur la thèse soutenue par l'auteur que sur la façon dont il la défend.

La thèse c'est que le siège apostolique de Rome n'a, *iure divino*, aucune primauté de juridiction ; la démonstration, pour l'ensemble du moins, c'est que les anciens saints ont témoigné par leur attitude que cette primauté leur était inconnue ; que beaucoup d'entre eux ont vécu et sont morts en dehors de la communion romaine. L'auteur se tenant de préférence sur le terrain des faits historiques, c'est aussi sur ce terrain que je présenterai les observations suivantes.

Commençons par la thèse. Si elle était prononcée par un théologien quelconque, je serais peut-être obligé d'approfondir ce que c'est que la primauté de juridiction, comme distincte de la primauté d'honneur, et de définir ce qu'il convient d'entendre par droit ecclésiastique. Mais le P. Puller appartient à l'Église anglicane, à une Église qui reconnaît comme de droit divin la juridiction épiscopale. Dès lors et sans scruter le fond des choses, on peut procéder par comparaison. Les mêmes preuves qui sont alléguées pour l'épiscopat peuvent l'être pour la juridiction supérieure de l'Église romaine. Je vais plus loin, les titres de celle-ci sont, à certains égards, supérieurs à ceux de l'autre.

De l'épiscopat, en effet, j'entends l'épiscopat unitaire, monarchique — il ne faut pas chercher, dans le Nouveau-Testament, des traces absolument claires et convaincantes. Il y est bien question d'évêques, au pluriel, pour des localités déterminées ; mais la fonction exercée sous ce nom, nous ne la constatons qu'en faisant réagir les témoignages postérieurs sur la teneur des textes primitifs. L'exégèse est ici indispensable. Je ne dis pas cela pour ébranler l'institution et je donnerais au besoin l'explication de ce silence, si c'était ici le lieu. Mais le fait est là et je le constate.

Quant à la magistrature supérieure du successeur de saint Pierre, elle peut se réclamer et se réclame en effet non d'allusions quelconques dans les lettres apostoliques, mais de textes évangéliques d'une gravité exceptionnelle, ceux où Notre-Seigneur lui-même recommande à ses fidèles le soin de l'unité et ceux où saint Pierre est désigné par lui pour être la pierrre angulaire de l'Église future. Je sais bien que l'on incidente sur ces textes,

que l'on distingue entre diverses sortes d'unité que l'on signale deux exégèses du *Tu es Petrus et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam.* Beaucoup de Pères, nous dit-on, ont entendu « cette Pierre » soit de la foi de l'apôtre, soit du Christ lui-même. Mais ces Pères, pour une raison ou pour une autre, sont ici en dehors du véritable sens, du sens littéral. Nous n'avons pas à nous inquiéter de savoir quelle exhortation religieuse ou morale nous pourrions tirer, en les suivant, de ces paroles évangéliques, nous ne devons leur demander que leur signification naturelle. Elle n'est pas obscure. Combinez maintenant le *Tu es Petrus* avec la recommandation de l'unité ; considérez que ces paroles du Seigneur n'ont pas été dites pour un moment, mais qu'elles sont une loi perpétuelle, en voilà assez. Là où sera la succession de Pierre, là sera, non pas toute l'Église, mais son centre d'unité et de direction. L'institution épiscopale n'a pas de documents aussi imposants.

Venons maintenant à l'histoire, Je reprocherais au P. Puller, non pas d'avoir dissimulé certains faits, mais de les avoir classés, et même quelquefois interprétés, d'une manière imparfaite. En ce qui regarde les institutions, il faut considérer que les crises qu'elles subissent, les oppositions qu'elles rencontrent, font toujours beaucoup plus de bruit que leur fonctionnement régulier. J'aurais voulu que l'auteur mit en plein relief la situation unique, transcendante, de l'Église romaine dans l'ensemble des chrétientés jusqu'au IVe siècle, situation attestée, directement ou indirectement, par beaucoup de faits ou de textes. Il a passé très légèrement sur ce point, qui est l'essentiel, et s'est étendu, au contraire, sur les deux conflits relatifs à la Pâque et à la réconciliation des hérétiques. Ces querelles révèlent, sur des points de discipline, une opposition locale à l'usage romain. En est-il résulté une subversion de l'unité ecclésiastique ? Nullement. Dans le premier cas, l'usage romain, en dépit d'une protestation momentanée prévalut bientôt sur l'usage asiatique. Dans le second, le saint siège ayant changé de titulaire, suspendit pour un temps ses réclamations. Il n'est pas douteux que, dans un cas comme dans l'autre, la tradition était pour lui, car sa pratique finit par rallier tout le monde. Que dans le feu de la controverse, l'attachement à ses vues propres ait inspiré à tel ou tel personnage ecclésiastique des propos excessifs, cela n'a rien de surprenant. Il convient d'attribuer peu d'importance aux expressions et aux explications produites en temps calme, comme on en trouve abondamment dans saint Irénée, Tertullien, saint Cyprien et autres.

Du reste la physionomie même de ces conflits est propre à montrer à quel degré, dès ces temps reculés, l'Église romaine avait conscience de son autorité supérieure.

---

## La Quinzaine.

Dans la *Quinzaine* du 1er décembre, nous trouvons des pages bien remarquables écrites par M. Ollé-Laprune sur *La Vie intellectuelle du catholicisme en France au* XIXe *siècle*[1].

Nous aurons occasion de revenir sur ce travail en parlant de l'ou-

[1] Ces pages sont détachées du livre : *La France chrétienne dans l'histoire*, splendide ouvrage auquel ont collaboré le cardinal Perraud, Mgr d'Hulst, MM. Duchesne, Léon Gautier, Marius Sepet, Lecoy de la Marche, marquis de Beaucourt, Wallon, R. P. Baudrillart, Etienne Lamy, prince Emmanuel de Broglie, René Doumic, R. P. Largent, etc.
L'introduction est signée du cardinal Langénieux.
L'ouvrage va paraître chez Firmin-Didot.

vrage dont il fait partie. Aujourd'hui, nous donnerons seulement quelques extraits concernant Lamennais, Dupanloup et Louis Veuillot. Ces passages suffiront pour que nos lecteurs apprécient l'impartialité, la justesse de vue et la chrétienne philosophie de l'éminent auteur.

.... Lamennais maudit les princes et se tourne vers « les peuples ». Nouveauté étrange, bien faite pour étonner ses contemporains. Le grand adversaire de la Révolution semble s'allier à la Révolution même pour faire triompher l'Église. Il sépare ce que l'opinion était habituée à unir, la cause des rois et celle de Dieu. Il place dans la liberté sa confiance. Que la Papauté se mette à la tête de ce mouvement nouveau si conforme à l'aspiration des « peuples », elle reconquerra le monde qui lui échappe, et l'Église renouvelée redeviendra la maitresse des sociétés renouvelées. *Instaurare omnia in Christo.*

Dans les dernières années du XIX<sup></sup>e siècle, n'est-ce pas la même ambition que nous portons dans le cœur ? Lamennais était donc un précurseur ? Pourquoi, en 1832, a-t-il été frappé, alors qu'en 1895 nous avons le Pape pour nous, ou plutôt que c'est le Pape qui marche devant nous ? car l'audace, maintenant, est du côté de Rome.

Mauvaise façon de juger des choses. Rome condamna parce que c'était faux. Le Pape actuel n'a pas repris, il ne continue pas la politique religieuse de Lamennais : car elle était pleine d'erreurs ; mais l'Église ayant exterminé ces erreurs, le germe a pu éclore, et le voilà qui s'épanouit sous le vivifiant soleil de Rome.

Lamennais était un génie impérieux et intempérant, Pour les idées qui s'emparaient de son esprit, il ne pouvait souffrir le moindre obstacle, le moindre arrêt. Il voulait qu'elles dominassent partout et tout de suite, comme il en était lui-même dominé. Rome y trouvant à redire, il rompit avec Rome, et s'il eût pu briser Rome, il l'eût brisée. C'est lui qu'il brisa...

... Lamennais est mort, en 1854, dans un triste isolement. L'Église, aujourd'hui, dans cette dernière partie du XIXe siècle, attire, groupe autour d'elle, dirige un très grand nombre d'hommes soucieux des intérêts populaires, préoccupés des questions sociales, amis de la démocratie. Elle est en train de redevenir la maitresse « des peuples ». Lamennais avait entrevu de grandes choses, et son regard avait été ébloui. La parole de Rome qui rappelait les vérités par lui méconnues, avait produit sur lui un effet foudroyant, et l'orgueil de sa pensée l'avait rendu impuissant à en discerner la divine justesse, à en saisir la divine opportunité. Pourtant, ce qu'il y avait de noble, de généreux, d'heureusement fécond, de vrai dans sa pensée, « l'âme de vérité », mêlée à ses erreurs, a pu demander grâce pour lui...

Dupanloup travaillait à rapprocher l'Église et le monde moderne. Veuillot, à les séparer. L'un et l'autre avaient raison et l'un et l'autre se trompaient. Dupanloup avait raison de dire au siècle : « Vous nous parlez de progrès, de civilisation, comme si nous étions des barbares et ne savions pas un mot de tout cela : mais ces mots sublimes que vous dénaturez, c'est nous qui vous les avons appris, qui en avons donné le vrai sens, et, mieux encore, la réalité sincère. » Il comptait, parmi ces grandes choses, le « libéralisme ». Il avait raison encore, puisqu'il s'appliquait à le prendre « en un sens parfaitement chrétien ». Mais, dans la pratique quotidienne et comme dans l'entrainement des idées et des mots, il ne se gardait pas toujours assez lui-même, et il semblait favoriser ce que le libéralisme contient si vite d'erreur et de péril. Là est son tort. Et c'est l'honneur de Veuillot d'avoir tou-

jours su discerner, d'avoir toujours combattu et ce péril et cette erreur. C'est son honneur d'avoir ainsi aidé au complet triomphe de la doctrine romaine.

Mais Veuillot, à son tour, eut un tort. Il hérissa la vérité pour la mieux défendre. Il la fit terrible, froissante, contrariante à plaisir. Il lui arriva de l'outrer et d'en déformer presque les divines proportious, au moins par l'expression impropre et faite pour frapper. De l'infaillibilité pontificale, aux approches du Concile, ne contribua-t-il pas, sans y penser, à fausser un peu l'idée, et n'en donna-t-il pas, à beaucoup de gens, inattentifs, je le veux bien, une sorte d'horreur que la définition conciliaire si précise réussit à peine à dissiper.

Il créa ainsi, autour de la vérité, des fantômes qui, en faisant peur, éloignaient d'elle. Il choqua tant d'idées où il ne discernait pas la part de la vérité qui y était, tant d'hommes dont il ne vit pas les bonnes et généreuses intentions, qu'il fit beaucoup de mal à beaucoup d'âmes. En même temps qu'il faisait passer l'Église pour l'ennemie de tout ce qui passionne ce siècle, il donnait à croire que le catholicisme est sans entrailles.

A force d'exalter la vérité, il semblait oublier la charité. Apparence trompeuse, je le sais, et, quand nous le lisons maintenant, loin des luttes qui enflammèrent son zèle, nous ne commettons pas la méprise de l'imaginer sans charité chrétienne, sans tendresse humaine, ou sans intelligence de son temps, non plus d'ailleurs que nous ne supportons un seul instant que Dupanloup soit suspecté dans sa foi et dans sa piété. Mais, si les ardeurs de la bataille excusent bien des choses, nous ne pouvons pourtant pas ne pas reprocher à Veuillot tant d'acharnement contre ses adversaires, tant d'insistance, dans l'exposé de la vérité, à montrer trop souvent presque seuls les côtés par où elle blesse le siècle, de même que nous ne pouvons pas ne pas reprocher à l'évêque d'Orléans des emportements aussi et, dans l'exposé des idées qui lui étaient chères, cette espèce d'inexactitnde ou d'exagération libérale qui en fait parfois le danger et la faiblesse.

A distance, les deux adversaires apparaissent unis par un commun amour de l'Église, et c'est bien cela qui est la vérité : l'un et l'autre, dévoués à l'idée catholique et combattant pour elle, en ont préparé le triompbe, Dupanloup, vigoureux ennemi de toute erreur philosophique ou autre, mais montrant surtout par où l'idée catholique peut conquérir le monde, Veuillot rappelant surtout comment, pour le conquérir, elle doit ne laisser approcher d'elle-même rien qui vienne de ce qui dans le siècle est mauvais ou suspect.

C'est une chose admirable que de voir l'Église depuis 1832 condamner le libéralisme doctrinal : Grégoire XVI et Pie IX au milieu de la lutte et au scandale presque de beaucoup de catholiques étrangement troublés ; Léon XIII, dans la sérénité croissante, et finalement aux applaudissements de ceux mêmes que son exposition dogmatique convainct de défaillance ou d'excès. C'est sous cette lumière que se livre le combat. N'oublions pas que Dupanloup, jeune, avait accueilli, avec des transport de joie, l'encyclique *Mirari vos*, qu'il a expliqué le *Syllabus*, et qu'après avoir salué avec admiration les *Lettres pastorales* du cardinal Pecci sur la *civilisation*, il a salué avec la même admiration les premières encycliques de Léon XIII. N'oublions pas que les écrivains du *Correspondant* auraient pu tous répéter ces paroles d'Ozanam : « Je suis passionné pour les conquêtes légitimes de l'esprit moderne; j'ai aimé la liberté et je l'ai servie; mais soyons sûrs que l'orthodoxie est le nerf, la force de la religion ». Néanmoins, s'il est vrai aussi que le *catholicisme*, dit *libéral*, tout en voulant ne pas aller aux abimes, se

plût trop souvent sur la route qui y conduit, et qu'il fit même quelques faux pas, jusqu'où n'eût-il pas glissé un jour avec des hommes moins scrupuleux, plus imbus de politique que de foi, si, pendant que Rome veillait, Louis Veuillot n'eût pas secoué l'opinion?

Et, d'un autre côté, où en serions-nous, si l'on eût laissé « la tactique intéressée de nos adversaires ou la maladroite exagération de quelques-uns de nos frères, créer un antagonisme facile entre la liberté et la justice, d'une part, et l'Église catholique de l'autre? » Il fallait montrer que l'on insulte l'Église quand on lui conseille de se réconcilier avec la civilisation, car la civilisation, dans tout ce qu'elle a de noble, de généreux, d'élevé, c'est nous qui l'avons.

Ainsi parlait en Sorbonne, il y a plus de vingt ans, le P. Adolphe Perraud, professeur à la Faculté de théologie. J'aime à répéter ces paroles en terminant un récit où j'ai essayé de faire saisir un mémorable combat d'idées, de peindre les principaux héros et de montrer ce qui, dans chacun des deux camps, a été fait pour l'Église.

---

NOTES ET SOUVENIRS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU PARTI ROYALISTE, 1872-1873, par le MARQUIS DE DREUX-BREZÉ. 3e édition, accompagnée de réponses et pièces justificatives. 1 vol. in-8° avec portrait du Comte de Chambord. Paris, Perrin.

LA CAMPAGNE MONARCHIQUE D'OCTOBRE 1873, par CHARLES CHESNELONG. 1 vol. in-8°, Paris, Plon.

Des deux ouvrages dont nous venons de transcrire les titres, le premier a provoqué le second; nous devons en savoir gré à M. le marquis de Dreux-Brezé. C'est, en effet, par suite de la publication de son livre que M. Chesnelong s'est résolu à détacher des souvenirs de sa carrière parlementaire, écrits depuis plusieurs années, et à publier plus tôt qu'il n'avait dessein de le faire, le récit de la campagne monarchique d'octobre 1873.

Par la publication de ses *Notes et Souvenirs*, M. de Dreux-Brezé semble n'avoir voulu tout d'abord qu'écarter de la mémoire du comte de Chambord le reproche, invraisemblable autant qu'outrageant et injuste, de n'avoir pas voulu régner. Mais par la force des choses, il a été amené à entreprendre de décharger le prince de la responsabilité d'avoir fait échouer la restauration de la monarchie, pour en faire peser tout le poids sur l'Assemblée nationale et sur ceux de ses membres qui furent plus particulièrement mêlés à cette tentative mémorable. M. Chesnelong a donc pensé, et à bon droit, qu'il avait le devoir de bien établir, et au besoin de rétablir l'exacte vérité des faits; l'honneur de l'Assemblée nationale, le sien même, en raison du grand rôle qui lui fut assigné en cette occasion, l'y exhortaient fortement. On est d'ailleurs heureux de constater qu'en se donnant cette tâche, M. Chesnelong l'a accomplie en dehors de toute préoccupation polémique; son livre sur *La Campagne monarchique d'octobre* 1873 est avant tout une page d'histoire, et comme il l'appelle lui-même : *un témoignage*.

Grâce donc à M. Chesnelong, nous avons enfin le récit d'ensemble et minutieusement exact des négociations de l'Assemblée nationale

avec le comte de Chambord en octobre 1873, récit absolument consciencieux et loyal, écrit avec un talent remarquable, et par le témoin le plus autorisé des faits.

Un tel livre ne saurait s'analyser en quelques lignes, d'ailleurs les événements sont encore trop présents à toutes les mémoires pour qu'il soit besoin de les rappeler.

Pour notre part, nous avons retrouvé dans cette narration si fidèle et si vivante d'un des plus émouvants et des plus étranges épisodes de notre histoire contemporaine, toute l'image de ce solennel moment, moment aujourd'hui plus éloigné des générations nouvelles par les idées et les sentiments que par les années. Ce qui reste acquis et irrécusable pour tout lecteur impartial, c'est que dans cette négociation si difficile à suivre, dans cette crise si malaisée à traverser et si cruellement dénouée, M. Chesnelong a fait preuve d'une rare élévation de sentiments, d'une délicatesse de conduite et d'une sagacité patriotique qui l'honorent grandement. Comme il a voulu en même temps défendre contre des préventions aveugles et des reproches injustes la mémoire de l'Assemblée nationale, en un mot, faire, dans ce récit, une œuvre de vérité et de justice, on y reconnaît l'accent ému d'une âme profondément sincère, généreuse, et avant tout soucieuse de l'honneur. Ajoutons que ceux qui ont entendu le grand orateur catholique au Parlement et dans nos Congrès le retrouveront chez l'écrivain, avec ce don de la parole éloquente qui fait de M. Chesnelong le type accompli de l'orateur, selon la définition classique.

Maintenant, comme il faut aussi réserver les droits de la critique, on peut reprocher peut-être à l'auteur de *La Campagne monarchique* un certain excès d'optimisme dans quelques appréciations et jusque dans les portraits, du reste remarquablement tracés, des hommes politiques qu'il rencontre au cours de son récit. Vis-à-vis même du noble prince dont il nous fait une si belle et si exacte, mais si idéale peinture, il nous semble qu'il abdique un peu trop ce droit de juger que la mort et le temps autorisaient, et que mieux que personne il saurait exercer sans manquer à aucune convenance ni à aucun respect. M. Chesnelong nous paraît avoir été plus hardi à dire la vérité au prince vivant, qu'il ne l'est vis-à-vis du prince défunt. — Pour le remarquer en passant, c'est un reproche, ou si l'on veut une constatation que l'on n'a pas souvent l'occasion de faire.

*Les Notes et Souvenirs* de M. le marquis de Dreux-Brézé n'offrent ni le même intérêt ni le même genre de mérite, comme d'ailleurs le titre de l'ouvrage l'indique avec une délicate modestie. C'est en effet un recueil de notes et de documents plutôt qu'un livre, mais ces notes sont dignes d'attention. Complétées dans une troisième édition avec la préoccupation de répondre, non pas précisément au livre de M. Chesnelong, mais à l'impression produite par sa lecture, elles peuvent fournir une utile contribution à l'examen critique de cet épisode étrange, vraiment fait pour étonner, même entre toutes les aventures politiques qui remplissent nos annales.

M. de Dreux-Brézé, comme nous l'avons dit, s'est déterminé à publier ses *Notes et Souvenirs* dans un sentiment de pieux respect pour la mémoire du prince qu'il a si fidèlement servi, et afin de le venger, une fois pour toutes, du reproche couramment répandu, quoique injuste, de n'avoir pas voulu régner, c'est-à-dire de s'être dérobé par égoïsme à un évident et grand devoir.

Le reproche ne tient pas debout et n'a jamais rien signifié aux yeux de ceux qui ont étudié le comte de Chambord, ses actes et sa correspondance. Mais il est de fait qu'à l'étranger, dans les milieux où l'on a gardé le sens des choses contingentes et des réalités de la politique, aussi bien que dans une grande partie du public français, la conduite du comte de Chambord, durant les années 1871-1872-1873, et surtout en 1873, est restée à peu près inintelligible, ou tout au moins très exposée aux fausses interprétations.

La difficulté que l'on éprouve communément à comprendre la conduite du comte de Chambord, tient à ce que l'on en cherche l'explication dans les raisons de la politique, dans les intrigues des partis, dans tel ou tel incident parlementaire ou de presse, enfin dans cette terrible question du drapeau, tandis qu'il faudrait chercher cette explication dans les raisons et les causes qui ont fait de la question du drapeau l'obstacle invincible auquel pendant trois ans se sont heurtés et sur lequel ont fini par se briser tous les efforts de la majorité monarchique de l'Assemblée nationale. Or ce problème est un problème de psychologie individuelle et collective, non de politique, et pour pouvoir le résoudre, il importe beaucoup plus de se rendre compte de l'état d'âme du comte de Chambord et d'une notable portion des catholiques contemporains, que des multiples incidents auxquels on s'arrête d'ordinaire.

Comme conclusion, on peut se demander si M. le marquis de Dreux-Brézé, qui a provoqué cette réviviscence des souvenirs d'octobre 1873, a réussi, comme il en avait l'intention, à servir et à faire honorer davantage la mémoire du comte de Chambord, on en peut douter. Pour le plus grand nombre des royalistes mêmes, les motifs de la conduite du prince deviennent de moins en moins compréhensibles, à mesure que l'on s'éloigne de ce temps-là, que se refroidissent les passions ardentes qui animaient alors les partis, et que se dissipent les nuages de la métaphysique politique du moment. Les rétrospectives et subtiles discussions, les menus souvenirs sont de faibles barrières contre le sentiment qui gagne du terrain de plus en plus, nous le répétons, parmi les royalistes et qui sera le jugement de l'histoire : c'est que le salut de la France, au demeurant, et toutes choses pesées, valait bien le sacrifice d'un drapeau, si cher et si glorieux qu'il fût, d'autant plus que ce drapeau, sous une forme ou sous une autre, pouvait être conservé, pourvu qu'il ne fût pas exclusif du drapeau tricolore. — F. L.

---

# LETTRE ENCYCLIQUE ET SYNODALE DU PATRIARCHE GREC

(*Schismatique*)

DE

# CONSTANTINOPLE

## EN RÉPONSE A LA LETTRE APOSTOLIQUE PRÆCLARA DE N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII

Traduite du Grec, d'après le texte publié dans le *Néologos* du 12 Octobre 1895.

Par V. ERMONI

Prêtre de la Mission.

*ENCYCLIQUE Patriarcale et LETTRE Synodale aux Très Sacrés et Très pieux Frères en J.-C. les Métropolitains et Évêques et à leur Saint et Sacré Clergé et à tout le pieux et orthodoxe Peuple du Très Saint Apostolique et Patriarcal siège de Constantinople.*

> « Souvenez-vous des Chefs de votre Église qui vous ont prêché la parole de Dieu et, considérant quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi.
>
> « Jésus-Christ était hier; il est aujourd'hui et il sera dans tous les siècles. »
>
> (Aux Hébreux, XIII, 7-8.)

1. — Toute âme pieuse et orthodoxe, sincèrement dévorée du zèle de la gloire de Dieu, est profondément contristée et saisie d'une grande douleur en voyant que l'ennemi de ce qui est beau, homicide dès le commencement, poussé par la jalousie du salut de l'homme, ne cesse de semer partout toute espèce d'ivraie dans le champ du Seigneur, pour suffoquer le froment. De là et de bien loin, s'est élevée dans l'Église de Dieu, une ivraie hérétique, laquelle a nui très souvent et nuit encore au salut du genre humain par le Christ et qui, semblable à un germe pourri et à un membre corrompu, est, à juste titre, retranchée du corps sain de l'Eglise orthodoxe catholique de Jésus-Christ. Dans ces derniers temps, le malin esprit a détaché de l'Eglise orthodoxe du Christ des peuples entiers de l'Occident, en inspirant aux Evêques de Rome des pensées d'une orgueilleuse jactance qui a engendré diverses innovations illégitimes et opposées à l'Evangile. Non contents de cela, les Papes de Rome, actuellement régnants, se sont efforcés, de toutes les manières, d'entraîner dans leurs erreurs l'Eglise catholique du Christ en Orient, inébranlablement assise sur la traditionnelle orthodoxie de la Foi, poursuivant des unions selon leur caprice et sans examen.

2. — C'est ainsi que le Très heureux Pape de Rome, Léon XIII, actuellement régnant, à l'occasion de son Jubilé Episcopal, a publié, dans le mois

[1] Nous publierons très prochainement une étude et une réfutation de cette lettre.

de juillet de l'année du salut qui vient de s'écouler, une lettre Encyclique exhortant vivement les Princes et les Peuples de l'Univers, par laquelle il appelle aussi, en même temps, l'orthodoxe, catholique et apostolique Eglise de Jésus-Christ établie au milieu de nous, à l'union avec le siège Pontifical, estimant que cette union doit uniquement se faire en le reconnaissant comme suprême Pontife et comme le plus haut Chef spirituel et temporel de l'Eglise catholique et comme représentant seul Jésus-Christ sur la terre et dans la dispensation de toute grâce.

3. — Tout cœur chrétien doit sans doute être animé du désir de l'union des Eglises; mais principalement toute l'Eglise œcuménique orthodoxe remplie du véritable esprit de piété et tendant à la divine fin pour laquelle l'Homme-Dieu, notre Sauveur Jésus-Christ a établi son Eglise, désire ardemment l'union des Eglises dans une même règle de foi et sur le fondement de l'apostolique et traditionnelle doctrine dont Jésus-Christ est la pierre angulaire[1]. C'est ainsi que, dans les prières journalières, qu'elle adresse publiquement au Seigneur, elle intercède pour la réunion des dispersés et pour le retour des égarés dans la droite voie de la vérité qui, seule, conduit à Celui qui est la vie de tous, le Fils unique et le verbe de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ[2]. D'accord sur ce désir sacré, l'Église orthodoxe du Christ, établie au milieu de nous, est toujours prête à accueillir toute proposition d'Union, à la seule condition que l'Evêque de Rome supprime, une fois pour toutes, des innovations de toute espèce opposées à l'Evangile qui se sont produites dans son Eglise et ont amené la funeste séparation des Eglises d'Orient et d'Occident, et qu'il revienne au fondement des sept saints Conciles œcuméniques, lesquels réunis en l'esprit saint de toutes les saintes Eglises de Dieu, et convoqués afin de porter un jugement ferme sur la saine doctrine de la foi contre les hérétiques, ont une autorité universelle et perpétuelle dans l'Eglise du Christ. Cela, notre Eglise n'a cessé de l'enseigner, par ses écrits et ses lettres encycliques, à l'Eglise pontificale, exprimant sagement et nettement que tant que l'Eglise du Pape persiste dans ses innovations et que l'Eglise orthodoxe demeure dans les traditions divines et apostoliques et dans les statuts des neuf premiers siècles du Christianisme, pendant lesquels les Eglises d'Occident professaient les mêmes doctrines et étaient unies aux Eglises d'Orient, toute parole relative à l'union sera vaine et inutile. C'est pour cela que nous avons gardé le silence jusqu'à ce jour et nous avons dédaigné de nous occuper de l'Encyclique pontificale dont il s'agit, jugeant inutile de parler aux oreilles de ceux qui n'entendent pas. Mais, depuis un an, l'Eglise du Pape, désertant la voie de la persuasion et de la discussion, à la stupéfaction et à l'inquiétude de tous, a commencé à scandaliser les sentiments des simples chrétiens orthodoxes par l'entremise d'astucieux ouvriers qui se changent en Apôtres du Christ[3], envoyant en Orient des clercs sous l'habit et le voile de Ministres orthodoxes et machinant bien d'autres moyens de fourberie, afin de parvenir à ses fins de prosélytisme: c'est pourquoi, par devoir sacré, nous envoyons cette patriarcale et synodale Encyclique pour sauvegarder la foi orthodoxe et la piété, « sachant que la garde des vrais canons est dévolue à tout esprit qui en est soucieux, mais principalement à ceux qui ont été chargés de diriger avec prévoyance les affaires des autres[4]. »

4. — Le désir sacré et intime de la sainte, catholique, orthodoxe et

[1] Aux Éphés., II, 20.
[2] Saint Jean, XIV, 6.
[3] *Ad Cor.* XI, 12.
[4] Photius, lettre III[e] § 10.

apostolique Eglise du Christ est, comme il a été dit, l'union des Eglises schismatiques avec elle dans une même règle de Foi; mais sans cette union dans la Foi, l'union désirée des Eglises devient impossible. Ceci étant, nous ne savons pas, en vérité, comment le bienheureux Pape Léon XIII, bien que reconnaissant, lui aussi, cette vérité, tombe toutefois dans une évidente contradiction avec lui-même, déclarant, d'un côté, que la véritable union consiste dans l'unité de la Foi et, de l'autre, que chaque Eglise, même après l'union, peut garder ses Décrets dogmatiques et canoniques quand même ils seraient différents de ceux de l'Eglise papale, comme Sa Béatitude l'a déclaré dans sa dernière Encyclique du 30 novembre 1894. Il y a contradiction manifeste, lorsque dans une même et sainte Eglise, l'un croit que l'Esprit-Saint procède du Père et l'autre qu'il procède du Père et du Fils à la fois; que l'un confère le baptême par aspersion, et l'autre baptise par une triple immersion dans l'eau; que l'un emploie le pain levé dans le mystère de la sainte Eucharistie et l'autre le pain azyme; que l'un communie le peuple même avec le calice et l'autre seulement avec le pain sacré et d'autres choses de ce genre. Qu'indique une pareille contradiction : de la vénération pour les vérités évangéliques de la sainte Eglise du Christ et leur frauduleux obscurcissement, et leur reconnaissance, ou quelque autre chose; nous ne saurions le dire.

5. — Quoi qu'il en soit, pour réaliser le pieux désir de voir s'accomplir l'union des Eglises, il est, avant tout, nécessaire de s'entendre sur un principe commun et une base fixe. Ce sûr principe et cette base ne peuvent être que la doctrine de l'Evangile et des sept Conciles œcuméniques. Or, en nous référant à cette doctrine qui fut commune aux Eglises d'Orient et d'Occident jusqu'à leur séparation, nous découvrirons, avec le désir sincère de connaître la vérité, ce que croyait alors, réunie en un seul corps, l'Eglise de Jésus-Christ, établie en Orient et en Occident, une sainte, catholique, apostolique, orthodoxe, et ce que nous devons considérer comme pur et immuable. Tout ce qui a été ajouté ou retranché dans la suite des temps, chacun regardera comme convenable, sacré et inexorable, s'il cherche sincèrement la gloire de Dieu plus que la sienne propre, de le corriger en esprit de piété, estimant que, s'il demeure orgueilleusement dans l'altération de la vérité, il aura un lourd compte à rendre devant l'incorruptible tribunal du Christ. En disant cela, nous estimons que les différences qui regardent la forme des cérémonies sacrées, les ornements sacerdotaux et autres choses de ce genre, qui sont aujourd'hui aussi variés qu'autrefois, ne blessent pas le moins du monde la substance et l'unité de la Foi, tandis qu'il en est autrement de ces différences substantielles qui ont été introduites dans les Dogmes de la Foi venant de Dieu et dans le gouvernement des Eglises établi par Dieu. Pour ces différences, ce qui est condamné n'est pas de foi, dit le Sacré Photius lui-même, pas plus que le renversement du commun et catholique décret, chacun conservant des mœurs et des coutumes diverses; tout homme droit conviendra qu'il n'est permis, ni à ceux qui les gardent de les violer, ni à ceux qui ne les ont pas reçus de les enfreindre [1].

6. — Or, dans l'intérêt de la fin sacrée de l'Union, l'Eglise orientale, orthodoxe et catholique, est prête à embrasser de toute son âme, si, par hasard, elle l'a altéré ou ne le possède pas, tout ce que, avant le IXe siècle, professaient unanimement l'Eglise orientale et l'Eglise occidentale; que si les Occidentaux démontrent, d'après la doctrine des saints Pères et des saints Conciles œcuméniques, que, avant le IXe siècle, l'Eglise romaine,

[1] Photius, Lettres IIIe, § 6.

établie en Occident, alors orthodoxe, reconnaissait le symbole de la Foi avec l'addition *Filioque*, ou qu'elle employait le pain azyme, ou qu'elle professait la doctrine relative au feu du Purgatoire et qu'elle admettait le baptême par aspersion au lieu du baptême par immersion, la Conception Immaculée de la Vierge, le pouvoir temporel ou l'affranchissement de l'Evêque de Rome, nous n'avons rien à dire. Que si le contraire est clairement démontré, comme le professent même les amis de la vérité d'entre les Latins : à savoir que l'Eglise orientale, orthodoxe et catholique du Christ conserve les dogmes de la tradition primitive, lesquels étaient alors communément professés en Orient et en Occident et que l'Eglise occidentale a altérés par plusieurs innovations, alors il sera clair, même aux enfants, que la voie la plus naturelle pour arriver à l'Union, c'est le retour de l'Eglise occidentale aux dogmes primitifs et au régime ancien. C'est pourquoi la Foi ne change jamais, ni avec le temps, ni par les circonstances; mais elle demeure partout et toujours la même : « parce que vous êtes un seul corps et un seul esprit, comme vous avez été appelés dans une même espérance de votre vocation. Un seul Seigneur, une seule Foi, un seul baptême. Un seul Dieu et Père de tous qui est sur toutes choses et par toutes choses et en vous tous [1]. »

7. — Or, l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique des sept Conciles œcuméniques croyait et enseignait, conformément aux paroles évangéliques, que l'Esprit-Saint procède du Père; mais, en Occident, déjà dès le IXe siècle, le sacré Symbole de la Foi, rédigé et sanctionné par les Conciles œcuméniques, commença à s'altérer et on vit se répandre l'idée que l'Esprit-Saint procède aussi du Fils. Or, sans mauvaise intention, sans doute, le Pape Léon XIII, ignore profondément que son prédécesseur orthodoxe, son homonyme Léon III, l'an 809, proscrivit, en Synode, cette addition anti-évangélique et illicite : « Filioque », et inscrivit le Symbole sacré, simple et sans aucune addition, des premier et deuxième Conciles œcuméniques, écrivant sur les exemplaires primitifs, en grec et en latin : « Moi, Léon, j'ai ajouté « ces mots par amour et pour la sauvegarde de la Foi orthodoxe » (*Hæc Leo posui amore et cautela fidei orthodoxæ*) [2].

[1] Aux Ephés., IV, 4-5.

[2] Voir Anastase, prêtre et bibliothécaire de Rome, *Vita Leonis* III, dans les *Vies des Papes*. Le sacré Photius rappelant cette action flétrissante pour les hétérodoxes, du pape orthodoxe de Rome, Léon III, dans sa célèbre lettre au Métropolitain d'Aquilée, raisonne ainsi qu'il suit :

Et même (pour passer sous silence ceux qui l'ont précédé) Léon, le Pontife de Rome, soit l'ancien, soit le nouveau Léon venu après lui, professant les mêmes doctrines, que l'Eglise catholique et apostolique, se sont prévalus des saints Pontifes qui les ont précédés et des Décrets apostoliques. L'un, en effet, gagna beaucoup d'applaudissements au quatrième saint Concile œcuménique, par l'entremise des saints hommes envoyés pour le représenter et par sa propre lettre par laquelle furent condamnés Nestorius et Eutychès et par laquelle il proclama, selon la définition des Conciles tenus avant lui, que le Saint-Esprit procède du Père, mais non du Fils. Léon, le suivant, semblable à l'autre quant à la Foi et quant au nom, fit de même. Lui aussi, zélé partisan de la piété, afin que jamais, d'aucune manière, le pur enseignement de notre piété ne fût altéré par une langue barbare, il ordonna aux Occidentaux de louer et de confesser la Sainte Trinité en langue grecque. Il ne se contenta pas des paroles et des ordonnances; il fit écrire sur des boucliers, en forme de stèles, qu'il mit sous les yeux de tous, les faisant exposer aux portes de l'Eglise, afin qu'il fût aisé à chacun d'apprendre la piété inaltérée et qu'il ne fût jamais possible de corrompre la piété de nous autres chrétiens par de secrètes altérations et de nouvelles expressions et d'introduire, en dehors du Père, une seconde cause, à savoir le Fils, du Saint Esprit procédant du Père de la même manière que le Fils engendré. Et non seulement ces deux hommes, mais encore une foule innombrable d'autres ont conservé immuable la piété, de sorte que l'Eglise ne manque pas de témoins occidentaux (Photius, lettre 5, § 3).

Il ignore aussi, de bonne foi, que, dès le X^e siècle ou au commencement du XI^e, ce fut à Rome même que fut ajoutée au Symbole sacré de la Foi cette addition anti-évangélique et illicite et que l'Eglise romaine persiste dans ses innovations et que, ne voulant pas revenir aux Décrets des Conciles œcuméniques, elle est pleinement responsable devant l'Eglise du Christ, Une, Sainte, Catholique et Apostolique, laquelle conserve fermement ce qui vient des Pères et, en tout, garde intact le dépôt traditionnel de la foi, se conformant à la prescription de l'Apôtre : « Conserve le beau dépôt, par le Saint-Esprit qui habite en nous, évitant les profanes nouveautés des mots et les contradictions d'une fausse science. Plusieurs, en faisant profession de cette science vaine, se sont égarés loin de la foi [1] ».

8. — L'Eglise une, sainte, catholique et apostolique des sept Conciles œcuméniques baptisait par le moyen de trois immersions dans l'eau; le Pape Pélage appelle : « disposition du Seigneur » cette triple immersion et durant le XIII^e siècle, le baptême par trois immersions était en vigueur en Occident; les témoins éclatants de ce Rit sont les Baptistères conservés dans les plus anciens Temples d'Italie; mais, dans les temps postérieurs, l'aspersion et l'ablution, opposées à la tradition, se sont introduites dans l'Eglise papale, laquelle persévère toujours dans son innovation, élargissant ainsi l'abîme creusé sous elle. Quant à nous autres Orthodoxes, demeurant fidèles dans la tradition apostolique et la pratique de l'Eglise des sept Conciles œcuméniques nous combattons appuyés sur le commun patrimoine du traditionnel trésor de la sainte Foi.

9. — L'Eglise une, sainte, catholique et apostolique des sept Conciles œcuméniques selon l'exemple de Notre Sauveur, depuis plus de mille ans, soit en Orient, soit en Occident, célébrait la divine Eucharistie avec du pain levé, comme le témoignent même les amis de la vérité d'entre les Théologiens papistes; or, l'Eglise papale innova dès le XI^e siècle et introduisit le pain azyme dans le mystère de la divine Eucharistie.

10. — L'Eglise une, sainte, catholique et apostolique des sept Conciles œcuméniques admettait que les précieuses oblations sont consacrées après la prière de l'invocation au Saint-Esprit par la bénédiction du prêtre, comme l'attestent les anciens Rituels de Rome et des Gaules; dans la suite l'Eglise papale a innové même sur ce point, retenant, de sa propre initiative, que la consécration des précieux oblats se fait en prononçant les paroles du Seigneur : « Prenez et mangez, ceci est mon corps, » et : « Buvez tous de ceci; car ceci est mon sang [2]. »

11. — L'Eglise une, sainte, catholique et apostolique des sept Conciles œcuméniques, conformément au précepte du Seigneur : « Buvez tous de ceci [3] », donnait à tous les fidèles, dans la sainte Communion, même le Calice sacré; or, l'Eglise papale, à partir du IX^e siècle, innova sur ce point, privant les laïques du sacré Calice contre l'ordre du Seigneur et la pratique universelle de la primitive Eglise, ainsi que contre l'enseignement de plusieurs d'entre les anciens évêques de Rome.

12. — L'Eglise une, sainte, catholique et apostolique des sept conciles œcuméniques, s'appuyant sur la doctrine inspirée de l'Ecriture Sainte et sur la tradition apostolique, prie et invoque la miséricorde de Dieu pour le pardon et le repos de ceux qui sont morts dans le Seigneur [4]. Or, l'Eglise papale, dès le XII^e siècle, et dans la suite, le pape seul statuant en son nom, comme ayant seul tous les pouvoirs, innova beaucoup touchant

[1] II^a ad Timot., I, 14 et I^a ad Timot., VI, 20-21.
[2] Matth., XXVI, 26, 27.
[3] Matth., *loc. cit.*.
[4] Hebr. XI. 39; II Ad. Tim., IV, 8; II Mach. XII, 48.

le feu du purgatoire, la surabondance des vertus des saints et leur distribution à ceux qui en avaient besoin et bien d'autres choses, annonçant en même temps, que la récompense finale due aux justes aura lieu avant la résurrection et le jugement général.

13. — L'Eglise une, sainte, catholique et apostolique des sept Conciles œcuméniques, déclare chaste et sans souillure, l'Incarnation du Fils unique et Verbe de Dieu faite par l'opération du Saint-Esprit et de la Vierge Marie. — Or l'Eglise papale a innové de nouveau, il y a quarante ans, en définissant le dogme de l'Immaculée-Conception de la mère de Dieu, Marie toujours vierge, dogme qui était inconnu à la primitive Eglise.

14. — Sa Béatitude ayant donc laissé de côté ces notables et essentielles différences touchant la foi, qui existent entre les deux Eglises et qui se sont produites en Occident, comme il a été dit, présente dans son Encyclique, comme cause principale et unique de la divergence, la question des prérogatives du Pontife romain et nous renvoie aux sources pour y trouver ce que pensaient nos ancêtres et ce que nous a transmis le premier âge du Christianisme. Or, nous en référant aux Pères et aux Conciles œcuméniques des neuf premiers siècles, nous demeurons convaincus que jamais l'évêque de Rome ne fut regardé comme la suprême autorité et la tête visible de l'Eglise, et que chaque évêque est la tête et le chef de son Eglise particulière avec l'unique condition d'être soumis aux prescriptions et aux définitions de l'Eglise universelle qui sont seuls inviolables. Cette règle n'excepte nullement l'évêque de Rome comme le fait voir l'histoire ecclésiastique. Quant au Chef éternel et à la tête immortelle de l'Eglise, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ seul, parce qu'il est : « la tête du corps de l'Eglise [1] », lequel dit à ses divins disciples et apôtres, sur le point de monter aux cieux : « Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles [2]. » Dans la sainte Ecriture, l'apôtre Pierre, que les papistes se représentent à dessein comme le fondateur de l'Eglise romaine et son premier évêque, s'appuyant pour cela sur les livres apocryphes du deuxième siècle, les « Pseudo-Clémentines », discute d'égal à égal dans le concile apostolique de Jérusalem, et est repris amèrement par l'apôtre Paul comme il apparaît de l'épître aux Galates [3].

Quant au passage de l'évangile auquel renvoie le Pontife de Rome : « Tu es Pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise [4] », il est notoire aux papistes eux-mêmes que, durant les premiers siècles de l'Eglise, la tradition, aussi bien que les divins et sacrés Pères interprétaient, tout à fait différemment et dans un sens orthodoxe, la pierre fondamentale et inébranlable sur laquelle le Seigneur bâtit son Eglise, contre laquelle les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais; ils interprétaient d'une manière métaphorique la sainte confession de Pierre, relative au Seigneur : « Il est le Christ, le Fils du Dieu vivant [5] ». Sur cette confession et sur cette foi repose inébranlablement la salutaire prédication des apôtres et de leurs successeurs. Voilà pourquoi l'apôtre Paul qui avait été ravi jusqu'au ciel, interprétant cet oracle, l'explique divinemeut en disant : « Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, comme un sage architecte, j'ai posé le fondement; un autre bâtira; personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été pôsé qui est Jésus-Christ. » [5]

Dans une autre pensée, il appelle fondement de l'édifice des fidèles dans

[1] Coloss. I, 18.
[2] Matth. XXVIII, 20.
[3] II, 11.
[4] Matth. XXVI, 18.
[5] Matth. XVI, 16,

le Christ ou des membres du corps du Christ qui est l'Eglise (Col. I, 24), même tous les apôtres et les prophètes, écrivant aux Ephésiens : « Vous n'êtes plus des étrangers et des hôtes, mais vous êtes les concitoyens et les familiers de Dieu, établis comme vous l'êtes sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ étant la pierre angulaire [1]. » La doctrine inspirée des apôtres touchant le fondement et le chef de l'Eglise de Dieu étant telle, ceux qui ont hérité de vive voix des traditions apostoliques, les Pères sacrés n'ont pu avoir, ni concevoir l'idée de la suprématie de l'apôtre Pierre et des évêques de Rome, ni donner au passage de l'Evangile en question une autre interprétation, complètement inconnue de l'Eglise, hormis la vraie et orthodoxe; conséquemment ils n'ont pas pu davantage se représenter le dogme nouveau des suréminentes prérogatives de l'évêque de Rome comme successeur de Pierre, ni de la fondation de l'Eglise de Rome par Pierre dont le ministère apostolique à Rome est complètement inconnu à l'histoire ; mais c'est l'apôtre des nations, Paul ravi au ciel, qui l'a fondée par le moyen de ses disciples, dont d'ailleurs, le ministère apostolique à Rome est évident.

15. — Les saints Pères, honorant l'évêque de Rome uniquement comme l'évêque de la principale ville de l'empire, lui donnèrent les marques honorifiques de la suprématie, le considérant simplement comme occupant le premier rang, c'est-à-dire comme le premier parmi ses égaux. Ces honneurs, ils les décernèrent plus tard au patriarche de Constantinople, lorsque cette ville devint la capitale de l'empire romain, ainsi qu'en fait foi le vingt-huitième canon du quatrième concile œcuménique tenu à Chalcédoine. Il dit, entre autres choses, ce qui suit : « Nous autres aussi, nous définissons et nous décrétons les mêmes choses touchant les privilèges de la très sainte Eglise de Constantinople, la nouvelle Rome, et de l'ancienne Rome; en raison de l'exercice de son pouvoir, les Pères lui ont, à juste titre, décerné des honneurs et dans ce même but, les 150 évêques du concile ont accordé les mêmes honneurs au très saint Siége de la nouvelle Rome. » D'après ce canon, il est manifeste que l'évêque de Rome est l'égal de celui de Constantinople et de ceux des autres Eglises ; mais, dans aucun Canon, ni chez aucun Père, on ne trouve quelque allusion indiquant que l'évêque de Rome seul, soit le Chef de l'Eglise catholique et le Juge infaillible des autres évêques des diverses Eglises indépendantes et autocéphales, en tant que successeur de l'apôtre Pierre et représentant de Jésus-Christ sur la terre.

16. — Chaque Eglise particulière, soit en Orient, soit en Occident, étant *autocéphale*, jouissait de cette indépendance et de cette autonomie durant les temps des sept Conciles œcuméniques [2] de même que les évêques des Eglises autocéphales d'Orient; de même aussi ceux d'Afrique, d'Espagne, de la Grande-Bretagne, des Gaules, de la Germanie, gouvernaient chacun les affaires de son Eglise par leurs synodes locaux particuliers, sans aucune intervention de l'évêque de Rome lequel, de son côté, se soumettait et obéissait aux Décrets conciliaires [3]. Dans les grandes et importantes questions qui avaient besoin de l'autorité universelle, on convoquait un

[1] Iª ad Cor. III, 10-11.
[2] Eph. II, 19-20.
[3] Voir le recueil de la *Vérité ecclésiastique*. Qu'on se reporte aux deux canons apostoliques, suivants : « Il faut que l'évêque de chaque peuple sache qu'il est le premier parmi eux, qu'il doit se considérer comme la tête, et ses actes doivent être subordonnés à cette opinion. Chacun doit faire ce qui regarde uniquement son diocèse et les localités qui en dépendent, mais que nul ne fasse quoi que ce soit sans le consentement de tous. Ainsi, il y aura une communauté d'idées et Dieu sera loué par le Seigneur dans l'Esprit Saint : le Père et le Fils et le Saint-

Concile œcuménique qui était et est encore le Juge Suprême dans l'Eglise catholique. C'est ainsi qu'était gouvernée l'Eglise anciennement; quant aux évêques, ils étaient indépendants les uns des autres et complètement libres dans leurs circonscriptions respectives, n'obéissant qu'aux prescriptions conciliaires et, dans les conciles, ils étaient égaux. Aucun d'eux n'exerçait un gouvernement monarchique sur l'Eglise universelle. Si parfois, certains évêques de Rome, amis de la gloire, usurpèrent la suréminente dignité d'un pouvoir souverain inconnu dans l'Eglise, ils en furent repris et réprimandés. Il y a donc une grande et manifeste erreur dans ce] que soutient Léon XIII, lorsqu'il dit, dans son Encyclique, que, antérieurement à l'époque de Photius, le nom du Siège romain était saint chez tous les peuples de l'univers catholique, que l'Orient, aussi bien que l'Occident, était soumis, sans aucune contestation, au Pontife romain, comme au successeur légitime de l'apôtre Pierre et, conséquemment, au représentant de Jésus-Christ sur la terre.

17. — Durant les neuf siècles des Conciles œcuméniques, l'Eglise orthodoxe orientale ne reconnut jamais la suprématie de dignité des évêques de Rome et, par suite, ne leur fut jamais soumise, comme en fait clairement foi l'Histoire ecclésiastique. L'indépendance de l'Orient vis-à-vis de l'Occident ressort très nettement de ces quelques paroles graves du grand Basile écrivant au saint évêque de Samosate, Eusèbe : « Les esprits orgueilleux « quand on les honore, deviennent encore plus areogants. Si Dieu « nous est propice, de quel autre secours avons nous besoin? Si, au « contraire, la colère de Dieu nous est réservée, de quel secours nous sera « la fierté occidentale? Pour ce qui est de la vérité, ni ils ne la connaissent, « ni ne s'efforcent de l'apprendre. Embrassant de fausses opinions, ils « font ce qui arriva autrefois pour Marcel. »[1] Quant à l'indépendance de cette Eglise de Constantinople, elle fut défendu au IX<sup>e</sup> siècle par Photius, patriarche de Constantinople, qui dévoila et mit en lumière la décadence du régime ecclésiastique en Occident, dont préserva l'Orient orthodoxe. D'abord, il dénonça, par des moyens pacifiques, l'imminence du [danger; mais l'évêque de Rome, Nicolas I<sup>er</sup>, par ses importunes intrusions en Orient, au mépris des saints Canons, et par sa tentative de vouloir soumettre à son pouvoir l'Eglise de Constantinople, doit être regardé comme l'auteur et la cause des premiers indices de la néfaste dissension des Eglises. Les premiers germes de cette prétendue dignité suréminente du papisme, jetés dans les PSEUDO-CLÉMENTINES, furent habilement exploités, à l'époque de Nicolas I<sup>er</sup>, dans les prescriptions dites : PSEUDO-ISIDORIENNES, lesquelles ne sont qu'une contrefaçon d'ordonnances royales fausses et fabriquées et de lettres d'anciens évêques de Rome. C'est cette collection PSEUDO-ISIDORIENNE qui publia à dessein, en opposition avec la vraie histoire ecclésiastique et avec la constitution de l'Eglise, que l'antiquité chrétienne avait reconnu aux évêques de Rome un pouvoir illimité sur l'Eglise universelle.

18. — C'est avec tristesse d'âme que nous rappelons ces choses, déplorant surtout qoe l'Église papale, tout en reconnaissant la fausseté de ces constitutions, sur lesquelles reposent ses prétendues suréminentes préro-

Esprit. » (Canons 34 du premier Concile œcuménique, canon 6 du deuxième Concile œcuménique, canon 2 et 3 du troisième, canon 8 du quatrième, canon 39 du neuvième synode d'Antioche).

« Que l'évêque ne se permette pas, en dehors de sa circonscription, de faire des ordinations dans les villes et les bourgs qui ne lui sont pas soumis. Que si, au mépris du consentement de ceux qui gouvernent ces villes ou ces bourgs, il se permet de le faire, qu'il soit déposé, lui et ceux qu'il aura ordonnés ».

[1] Lettre 239, P. C. XXXII, 893, B. *N. du traducteur.*

gatives, non seulement refuse de revenir aux Canons et aux définitions des Conciles œcuméniques, mais encore, à la fin du présent XIX[e] siècle, élargissant l'abîme déjà ouvert, en est venue à déclarer infaillible l'évêque de Rome, à l'étonnement de l'Univers catholique. L'Eglise orientale, orthodoxe et catholique de Jésus-Christ, en dehors du Fils et Verbe de Dieu fait homme, ne reconnait aucun chef infaillible sur la terre; Pierre, l'apôtre lui-même, dont le Pape se croit le successeur, renia trois fois le Seigneur, et fut repris deux fois par l'apôtre, comme ne marchant pas droitement dans la vérité de l'Evangile [1]. Plus tard, le pape Libère souscrivit une profession de foi arienne. Le pape Zozime, également au V[e] siècle, approuva une profession de foi hérétique, laquelle niait la faute de nos premiers parents; au VI[e] siècle, Vigile fut condamné comme hétérodoxe par le V[e] Concile; Honorius, étant tombé dans l'hérésie des Monothélites, fut condamné, au VI[e] siècle, comme hérétique, par le VI[e] Concile œcuménique, et les papes suivants approuvèrent et sanctionnèrent cette condamnation.

19. Les peuples de l'Occident, progressivement, et instruits par le commerce des lettres, ayant devant les yeux ces faits et d'autres semblables, commencèrent à dénoncer ces innovations et à demander, comme il arriva aux Conciles de Constance et de Bâle, le retour au régime ecclésiastique des premiers siècles, dans lequel, grâce à Dieu, ont persévéré et persévéreront toujours les Eglises orthodoxes de l'Orient et du Nord, lesquelles, seules, formaient déjà l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique du Christ qui est la colonne et le fondement de la vérité. Au XVI[e] siècle, les doctes théologiens gallicans agirent de même, et au XVII[e], les évêques allemands. Dans ce siècle de science et de critique, en 1870, la conscience chrétienne se réveilla unanimement dans la personne des illustres prêtres et théologiens de l'Allemagne, à cause du dogme nouveau de l'infaillibilité des papes défini par le Concile du Vatican. Ce réveil eut pour conséquence les communautés schismatiques et fidèles des vieux catholiques qui ont désavoué les pratiques du Papisme et se sont constituées entièrement indépendantes à son égard.

20. — C'est donc en vain que l'évêque de Rome nous renvoie aux sources pour que nous cherchions ce que pensaient nos ancêtres et ce que nous a transmis le premier âge du Christianisme. Dans ces sources, nous trouvons, nous autres, orthodoxes, les anciennes institutions transmises par la tradition divine que nous avons conservées soigneusement jusqu'à ce jour; mais nulle part, nous ne voyons les innovations engendrées en Occident dans les temps postérieurs de vaine fierté et qui, adoptées par l'Eglise papale, se sont conservées jusqu'à ce jour, L'Eglise orientale orthodoxe se glorifie donc, à juste titre, dans le Seigneur, d'être l'Eglise des sept Conciles œcuméniques des neuf premiers siècles du Christianisme et, par conséquent. l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique du Christ : « Colonne et fondement de la vérité [2]. » Au contraire, l'Eglise actuelle romaine est l'Eglise des innovations, de la falsification des Pères de l'Eglise, d'une fausse interprétation de l'Ecriture Sainte et des définitions des Conciles. C'est donc avec raison et avec justice qu'elle a été excommuniée et sera excommuniée tant qu'elle demeurera dans son erreur : « La guerre, dit saint Grégoire de « Nazianze, est préférable à une paix qui sépare de Dieu. »

21. — Telles sont, pour nous résumer, les importantes et volontaires innovations de l'Eglise papale touchant la foi et le régime de l'Eglise, innovations que l'Encyclique pontificale, comme il est manifeste, passe à dessein

[1] Galat, II, 2.
[2] I[a] ad Tim., III, 15.

sous silence. Ces innovations, portant sur les points essentiels de la foi et de la constitution de l'Eglise, étant ouvertement opposées à l'état de l'Église des neuf premiers siècles, rendent impossible l'union des Eglises. Tout cœur pieux et orthodoxe est rempli d'une douleur inexprimable, en voyant l'Eglise papale demeurer dédaigneuse dans ses innovations et ne tendant pas le moins du monde au but sacré de l'union par le rejet de ces hérétiques innovations et le retour à l'état primitif de l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique du Christ dont elle-même était autrefois une partie.

**22.** — Mais, dira quelqu'un, sur quels point écrit le Pontife romain, en s'adressant aux illustres peuples Slaves? Personne n'a jamais nié que, par la vertu et les travaux apostoliques des saints Cyrille et Méthode, de nombreuses populations slaves méritèrent la grâce du salut. Toutefois, l'histoire atteste que, à l'époque du grand Photius, ces Grecs, apôtres des Slaves, pauvres amis de ce divin Père furent partis de Thessalonique, envoyés pour la conversion des Slaves, non par Rome, mais de Constantinople. Ils avaient été formés dans le Monastère de Saint-Polychrone. Les affirmations du Pontife romain ne sont donc nullement fondées, quand il dit, dans son Encyclique, qu'il s'établit de bons et mutuels rapports entre les populations Slaves et les Pontifes romains. C'est pourquoi, bien que Sa Béatitude l'ignore, l'histoire atteste explicitement que les saints apôtres des Slaves, dont il est question, eurent à supporter, dans leurs travaux, bien des contradictions de la part des évêques de Rome, à cause des mesures qu'ils prirent et de leur résistance; ils furent encore plus cruellement persécutés, soit par les évêques papistes francs, soit par les habitants païens de ces régions. D'autre part, Sa Béatitude sait parfaitement que, après la mort du Bienheureux Méthode, deux cents de ses disciples, et des plus distingués, après de longues luttes contre les Pontifes Romains, furent chassés de la Moravie. refoulés par la force armée au delà des frontières, forcés d'émigrer en Bulgarie et ailleurs, et qu'après l'expulsion du Clergé slave, qui était fort instruit, on rejeta entièrement la Liturgie orientale et l'usage de la langue slave ; dans la suite des temps, toute trace d'orthodoxie disparut de ces éparchies. Ces faits s'accomplirent au su des évêques de Rome d'une manière qui ne fut nullement honorable pour le caractère sacré de la dignité épiscopale. Cependant, sorties intactes de toutes ces épreuves par la Grâce divine, les Eglises slaves orthodoxes et leurs filles chéries de l'Orient orthodoxe, particulièrement la grande et célèbre Eglise de Russie divinement conservée, conservent et conserveront jusqu'à la fin des siècles, l'orthodoxie de la foi, donnant d'éclatants témoignages de la liberté dans le Christ. C'est donc en vain que l'Encyclique papale annonce aux Eglises slaves de beaux jours et de grandes choses, car, par la bienveillance du Dieu très bon, elles possèdent déjà ces biens et d'autres semblables, demeurant fermement dans l'orthodoxie des ancêtres et s'en glorifiant dans le Christ.

**23.** — Les faits étant tels et irréfragablement attestés par l'histoire, soucieux de notre devoir, nous adressons la parole aux peuples de l'Occident qui, dévoyés de bonne foi, par ignorance de la vraie et incorruptible histoire ecclésiastique, suivent les innovations anti-évangéliques et illégitimes du Papisme, entraînés et marchant loin de l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique orthodoxe du Christ, laquelle est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et le fondement de la Vérité[1], dans laquelle brillèrent par la piété et l'orthodoxie de la Foi, leurs glorieux ancêtres et pères, qui demeurèrent, pendant neuf siècles, ses membres fidèles et honorables,

[1] Iª Ad Tim., III, 15.

suivant sincèrement, en s'appuyant sur eux, les décrets des Conciles œcuméniques, nouvellement convoqués.

24. — Peuples des nations de l'Occident, amis du Christ, d'un côté, nous nous réjouissons, en voyant que vous avez le zèle du Christ, guidés comme vous l'êtes, par la sainte doctrine que, sans la foi au Christ, il est impossible de plaire à Dieu; mais, d'un autre côté, il est évident, pour tout esprit bien pensant, que la salutaire Foi au Christ doit être saine de tout point et conforme à la Sainte Écriture, ainsi qu'aux traditions apostoliques sur lesquelles repose la doctrine des saints Pères et des sept saints Conciles œcuméniques divinement convoqués. Outre cela, il est manifeste que l'Eglise catholique de Dieu, conservant dans son sein, comme un dépôt divin, cette Foi, gage du salut, pure, inaltérée, intacte, comme elle a été transmise par les Saints Pères, s'est développée spirituellement et s'est dessinée pendant le cours des neuf premiers siècles; elle est toujours une et non pas multiple et variant avec le cours des temps, car les Vérités évangéliques ne sont susceptibles, ni de changement, ni de progrès avec le temps, comme le sont les théories philosophiques, parce que : « Jésus-Christ était hier; il est aujourd'hui et il sera dans tous les siècles[2]. D'où saint Vincent, nourri du lait de la piété traditionnelle, dans le sacré monastère de Lérins, en Gaule, florissant au milieu du v° siècle, caractérise d'une manière très sage et orthodoxe la vraie catholicité de la Foi et de l'Eglise, lorsqu'il dit : « Dans l'Eglise catholique, il faut surtout avoir soin d'adopter ce qui a été cru partout. toujours et par tous. Cela est vraiment et proprement catholique, comme le sens du mot et la raison l'indiquent, qui embrasse tout et s'étend à l'universalité. Il en sera ainsi, pourvu que nous suivions l'universalité, l'antiquité et le consentement de tous[1]. » Or, comme il a été dit, dans l'Eglise occidentale, à partir du x° siècle, le Papisme a introduit diverses doctrines, hérétiques, étrangères et, ainsi, cette Eglise s'est séparée et éloignée de la vraie et orthodoxe Eglise du Christ. Quelle n'est pas pour vous, la nécessité de retourner aux anciennes et inaltérées doctrines de l'Eglise afin d'obtenir le salut que nous cherchons dans le Christ, vous le comprendrez facilement si vous vous mettez devant les yeux l'exhortation de l'Apôtre Paul, ravi dans le Ciel, aux Thessaloniciens : « C'est pourquoi, Mes Frères, soyez fermes et retenez les traditions dans lesquelles vous avez été instruits, soit de vive voix, soit par notre lettre[2]. « Et encore, que n'écrit-il pas, le même divin apôtre aux Galates? » Je suis étonné que vous passiez si vite de celui qui vous a appelés dans la grâce du Christ à un autre Evangile. Ce n'est pas, certes, qu'il y en ait un autre; mais il y a des hommes qui vous troublent et qui veulent renverser l'Evangile de Jésus-Christ[3]. Mais détournez-vous de ces renversements de la vérité évangélique : Ceux qui se conduisent ainsi ne servent pas Notre-Seigneur Jésus-Christ mais leur ventre et, par des paroles douces et flatteuses, ils séduisent les âmes simples[4]; » et retournez dans le sein de l'Eglise de Dieu, une, sainte, catholique et apostolique, laquelle se compose de l'ensemble des saintes Eglises de Dieu particulières qui, semblables à

[1] I, 6, 7.
[2] Hebr. XIII, 8.
[3] Comment. cap. VII, VIII, XIV.
« In ipsa item catholica Ecclesia magnopere curandum est ut teneamus quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est. Hoc est enim vere proprieque Catholicum, quod ipsa vis nominis ratioque declarat, quod et omnia fere universaliter comprehendit. Sed hoc fiet si sequimur universalitatem, antiquitatem, consensionem. »
[4] II[e] Ad. Thess., II 14.

des vignes vigoureuses, ont divinement poussé, au sein de l'Eglise orthodoxe œcuménique, indissolublement unies les unes aux autres dans le lien de la paix et en esprit, et cela, afin que vous obteniez le salut désirable en Jésus-Christ. Ainsi soit loué en nous le nom, qui est au-dessus de toute louange et de tout éloge, de Jésus-Christ Seigneur et Dieu, notre Sauveur, qui a souffert pour le salut du monde.

25. — Quant à nous, étant par la grâce et la bonté de Dieu tout bon, les membres précieux du corps de Jésus-Chrit, c'est-à-dire de son Eglise, une, sainte, catholique et apostolique, retenons la piété de nos pères qui nous vient de la tradition apostolique. Tenons-nous en garde contre les faux apôtres, lesquels, venant sous les apparence des brebis, s'efforcent de séduire les plus simples d'entre nous par de nombreuses et fallacieuses promesses. Nous devons protéger tout ce qui est légitime et dissuader l'union, s'il faut reconnaître le Pape de Rome seul, comme le Chef suprême et infaillible et comme l'inviolable Pontife de l'Eglise universelle représentant seul le Christ sur la terre et étant la source de toute grâce. Etablis par la grâce et la miséricorde de Dieu, évêques pasteurs et docteurs des saintes Eglises de Dieu, « veillons sur nous-mêmes et sur tout le troupeau au milieu duquel l'Esprit Saint nous a constitués évêques pour régir l'Eglise de Dieu qu'il s'est acquise par son propre sang [1] », comme devant rendre compte. « C'est pourquoi consolons nous les uns les autres et édifions-nous mutuellement [2]. » Que le Dieu de toute grâce, qui nous a appelés à son éternelle gloire dans le Christ-Jésus, nous perfectionne, nous confirme, nous fortifie et nous établisse sur ses fondements [3]. Qu'Il accorde à tous ceux qui sont bien loin, hors du bercail de ses brebis raisonnables, bercail un, saint, catholique et apostolique, d'être éclairés de la lumière de sa Grâce et de la connaissance de la vérité !

A Lui soit la gloire et la puissance dans les siècles des siècles ! Ainsi-soit-il !

Au palais Patriarcal de Constantinople, dans le mois d'août de l'année du salut 1895 :

† Anthime, de Constantinople, frère chéri et suppliant dans le Christ Dieu,

† Nicodème de Cysique, frère, etc.
† Philothée, de Nicomédie, etc.
† Jérome, de Nicée, etc.
† Nathanael, de Brousse, etc.
† Basile, de Smyrne, etc.
† Etienne, de Philadelphie, etc.
† Athanase, de Lemnos, etc.
† Bessarion, de Durazzo, etc.
† Dorothée, de Belgrade, etc.
† Nicodème, d'Elassônos, etc.
† Sophronius, de Carpathe et Cassus, etc.
† Denys, d'Eleuthéropolis, frère chéri et suppliant dans le Christ Dieu.

[1] Actes des Apôtres, xx, 28.
[3] Rom. xvi, 18.
I. Ad. Thes. v, 2.
[4] I. Petri, v, 10.

---

# SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI
## LEONIS DIVINA PROVIDENTIA PAPÆ XIII
### litteræ apostolicæ de patriarchatu Alexandrino Coptorum

---

## LEO EPISCOPUS
### SERVUS SERVORUM DEI AD PERPETUAM REI MEMORIAM

---

Christi Domini, Redemptoris humani generis, auctoris conservatorisque Ecclesiæ, assidue Nos et caritatem divinam intueri et salutare provehere opus pro muneris Nostri sanctitate contendimus. Gratiamque ei debemus plurimam atque ex animo profitemur, quod Nobis in eas incumbentibus curas quæ ad nomen catholicum sive inferendum reducendumve in populos sive stabiliendum in illis augendumque attinerent, suisipse auspiciis præsentique ope tam benignus adfuerit. Cui etiam acceptum singulari modo referimus, quasdam biennio proximo oblatas esse temporum maturitates, quibus instituta catholici nominis incrementa licuerit Nobis studio impensiore atque opera persequi. Providentiæ autem rationes quas in eam rem adhibere visum est, datis præsertim qua universe qua singillatim epistolis apostolicis, haud vacuæ sane fructu, divina fovente gratia, cesserunt : atque adeo Nos eumdem insistentes cursum lætiorem quotidie votorum eventum fidenti cogitatione prospicimus. — Nunc inter ceteras nationem atque ecclesiam Coptorum complectimur peramanter, destinatumque habemus pecularia quædam in eius bonum et ornamentum ex apostolica potestate decernere.

Coptiam gentem paucis ante mensibus allocuti sumus epistola propria, et vetera ecclesiæ Alexandrinæ monumenta commemorando excitavimus; idque duplici consilio, ut nimirum ex benevolentia atque hortatione Nostra quum catholici confirmarentur in coniunctione et fide erga Apostolicam Sedem, tum vero dissidentes ad eamdem cuniunctionem invitarentur quærendam et renovandam. Utraque ex parte fuit Nobis quod caperemus conceptæ spei solatium. Catholici in primis, ut æquum erat, maximum Nobis obsequium ac pietatem in morem filiorum testati sunt, iidem præterea grati quod episcopum e gente sua, Vicarii apostolici munere, secundum vota dedissemus, Venerabilem fratrem Cyrillum, titulo Cæsaræ Paneadis. Quin etiam suæ voluntatis apertius declarandæ causà, id propositum susceperunt ut publicam ad Nos mitterent legationem : quo nihil certe poterat neque ipsis honestius esse neque Nobis iucundius. — Septembri igitur mense coram fuit legatio Coptorum, ex variis nationis ordinibus, ipso Venerabili Fratre præeunte, delecta. Ab ea perlibentes cognovimus præeclare affirmatum quo studio, qua reverentia, qua optemperatione erga hanc beatissimi Petri Cathedram, nomine etiam suorum civium, affecti essent : permovitque intimos paternæ caritatis sensus, qua ipsi fiducia suis item rebus ac dissidentium fratrum exposcerent a Nobis et expectarent ampliora præsidia. Atque illud præcipuum fore significaverunt, magnisque et humillimis precibus flagitarunt, si decreto auctoritatis Nostræ Hierarchia catholica et Patriarchalis dignitas apud Ægyptios instaurata resurgeret. — Æquam afferri et non inopportunam postulationem plus una persuasit causa. Constat enim rei catholicæ progressus non exiguos quotidie per Ægyptum haberi; clericos et sacerdotes nativos, quod plurimum interest, numero augeri; scholas iuventutis similiaque rectæ institutionis subsidia multiplicari; vigere acrius in animis religionis amorem et cultum, atque fructus consentaneos largius provenire. In quo alacrem cleri operam valde quidem iuvant et sustinent monnullæ Religiosorum Familiæ : ac sua debetur laus Fransciscalibus, qui iam diu per ea loca elaborant, suaque debetur Alumnis Societatis Iesu et Missionalibus Ludgdunensibus, quos Nosmetipsi auxilio submittendos curavimus. — Iamvero si Hierarchia in eis vel partim renovetur certique præficiantur pastores, ex maiore ipsa atque expeditiore vigilandi providendique facultate, multiplex profecto utilitas in clerum ac populum dimanabit. Patriarchalis porro dignitas optime valitura est, tum amplitudine sua

ad decus ecclesiæ Coptæ catholicæ in opione relevandum, tum ingenita vi ad vincula fidei et fraternitatis in omni natione obstringenda. — Nos autem re tota meditate perpensa eademque deliberata cum Consilio seu *Commissione* Cardinalium S. R. E., quam ad reconciliationem dissidentium cum Ecclesia foveddam iussimus Nobis adesse, ei ipsi Coptorum postulationi obsecundare censuimus.

Itaque ad maiorem divini Nominis gloriam, ad fidei sanctæ et communionis catholicæ incrementum, Nos ex certa scientia motuque proprio ac de plenitudine apostolicæ potestatis, Patriarchatum Alexandrinum catholicum restituimus et pro Coptis constituimus; eique ac singulis qui ipsum obtenturi sint, honores omnes, privilegia, prærogativas, nomina, omnemque potestatem tribuimus, eadem ratione qua generatim ea nunc a Patriarchis orientalibus rite exercetur : qua super re peculiaria præscripta ab Apostolica auctoritate tempore et loco impertientur. Sedi autem patriarchali sedes episcopales duas, in præsens, decernimus suffraganeas; alteram in urbe Hermopoli maiore, vulgo *Minieh*, alteram Thebis seu Diospoli magna, ad urbem *Luksor* : ita ut Patriarchatus tribus interea diocesibus constet, videlicet patriarchali Alexandrina, Hermopolitana, Thebana : integro tamen Nobis et successoribus Nostris pleno ac privativo iure sedes alias vel archiepiscopales vel episcopales excitandi, easque pro necessitate vel utilitate Ecclesiæ immutandi.

Alexandrinum Coptorum Patriarchatum ita constitutum, eatenus patere qua patet proregnum seu *Kediatvus* Ægypti proprie dictæ ac provinciæ *prædicationissancti Marci*, statuimus atque sancimus. — Limites autem singularum diœcesium quas supra diximus, hoc modo definire placet. Patriarchalis Alexandrina Ægyptum inferiorem et urbem Cairum complectitur. Ad aquilonem habet mare Internum seu Mediterraneum; ad orientem, canalem Suesii ; ad austrum, latitudinis borealis gradum trigesimum ; ad occasum, Tripolitanam Othomanici imperii provinciam. — Diœcesis Hermopolitana in Ægyptum mediam profertur. Ad septentrionem finitima est diœcesi patriarcchali; ad meridiem, continetur circulo fere medio inter gradus vigesimum septimum et vigesimum octavum latitudinis borealis, ubi scillicet locus iacet *Sacci-t-moussé* ad Nilum flumen, qui pariter locus in ditione esto eiusdem diœcesis; ad occidentem habet desertum Libycum. — DiœcesisThebana, in Ægyptum superiorem porrecta, circumscribitur ad aquilonem Hermopolitanâ ; ad orientem, sinu Arabico ; ad austrum, vigesimo secundo gradu latitudinis borealis; ad occasum, deserto Libyco.

Designationis primæ tum Patriarchæ tum suffraganeorum Apostolicæ huic Sedi ius reservamus. Interim, quoadusque ea designatio fiat, mandamus ut catholicorum coptici ritus, quotquot tota Ægypto versantur, penes eumdem Venerabilem Fratrem Cyrillum, nomine et auctoritate apostolica, administratio permaneat.

Ita posse Nos de Patriarchatu Alexandrino pro Coptis restituendo providere, vehementer lætamur in Domino, eoque magis quia ejus recordatio ecclesiæ tam grata accidit quam quæ gratissima. Nam propterea quod eam Marcus, beatissimi Petri discipulus et interpres, auspicato constituit sancteque gubernavit, arctior quædam et præclarior necessitudo exorta est, quam alias commemoravimus, ipsam inter et Romanam ecclesiam : cujus potissimum conjunctionis beneficio extitit illa pernobilis, floruitque diu et splendore virtutum et doctrinæ excellentia. Quare Nobis est oplatissimum ut dissentientes Copti Hierarchiam catholicam ex veritate coram Deo considerent, eam nimirum quæ ob communionem cum Cathedra Principis Apostolorum et successoribus ejus, sola potest ecclesiam a Marco conditam legitime referre, solaque heres est memoriæ omnis quæcumque Patriarchatui Alexandrino a priscis illis majoribus est fideliter tradita. Ex eo fiat, id quod rectus ipsorum animus et divinæ gratiæ benignitas sperare admodum jubent, ut dimissis tandem compositisque dissidiis quæ consecutæ intulere ætates, ad unitatem redire velint Romanæ ecclesiæ, quæ permagno eos desiderio caritatis expectat.

Has litteras Nostras et quæcumque in ipsis habentur nullo unquam tempore de subreptionis aut obreptionis vitio sive intentionis Nostræ aliove

quovis defectu notari vel impugnari posse, et semper validas ac firmas fore, suosque effectus in omnibus obtinere atque ab omnibus cujusvis præeminentiæ inviolabiliter observari debere decernimus. Non obstantibus Apostolicis atque in synodalibus, provincialibus, universalibus Conciliis editis generalibus vel specialibus sanctionibus, ceterisque contrariis quibuscumque, peculiari etiam mentione dignis; quibus omnibus, quatenus opus sit, amplissime derogamus : irritumque et inane decernimus si secus super his, a quoquam quavis auctoritate suenter vel ignoranter contigerit attentari.

Volumus autem ut harum litterarum exemplis etiam impressis, manu tamen Notarii subscriptis et per constitutum in ecclesiastica dignitate virum sigillo munitis, eadem habeatur fides quæ Nostræ voluntatis significationi his præsentibus ostensis haberetur.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum anno Incarnationis Dominicæ millesimo octingentesimo nonagesimo quinto, sexto Calendas Decembres, Pontificatus Nostri anno decimo octavo.

A. CARD. BRANCHI, PRO-DATARUS.
C. CARD. DE RVGGIERO.

VISA

DE CVRIA I. DE. AQVILA E VICECOMITIBVS

*Loco ✠ Plumbi*
*Reg. in Secret. Brevium*

I. CVVGNONI.

---

# MÉMOIRE
# SUR LA QUESTION DES ÉCOLES EN ANGLETERRE

***MÉMOIRE SUR LA QUESTION SCOLAIRE, présenté au Gouvernement de Sa Majesté par Leurs Grâces les archevêques de Cantorbéry et d'York, au nom du « Comité des archevêques ».***

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'exposer en détail les besoins des écoles libres qui viennent revendiquer une augmentation de secours de la part du Trésor public. Leurs besoins et leurs revendications sont connus à la fois du Gouvernement et du pays, et sont généralement admis.

De même, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de rappeler combien nous avons souci de conserver le caractère qu'a toujours eu l'enseignement primaire dans ce pays. L'Eglise a fait, dans le passé, de grands sacrifices pour son amélioration ; elle en fera encore dans l'avenir. Nous ne desirons pas aujourd'hui demander au Gouvernement de venir nous relever de ces charges, que nous avons toujours supportées et supportons encore.

Mais nous pensons aider le Gouvernement de Sa Majesté dans sa tâche, en ce moment où il s'occupe de la question de l'instruction primaire, en venant lui exposer brièvement quels sont, selon nous, les principes qui doivent régir tout système national d'enseignement public, et vers quel but devra tendre tout nouveau Bill sur la législation scolaire. Nous y joindrons un aperçu des principales mesures que nous pensons les plus propres à atteindre ce but.

## I

### *Principes qui doivent régir tout système national d'enseignement public primaire*

1° Le maintien du caractère religieux de l'instruction donnée dans les écoles publiques en Angleterre, caractère qui a toujours prévalu à travers l'histoire.

2° Pour assurer le maintien de ce caractère religieux, la conservation des rapports qui existent entre les écoles ou collèges avec les corps religieux qui les ont fondés, est nécessaire.

3° Les parents ont le droit de déterminer le caractère de l'instruction religieuse qu'ils désirent voir donner à leurs enfants.

4° Ce droit doit être sauvegardé à la fois pour les enfants dont les parents appartiennent à l'Église (établie) et qui sont obligés de fréquenter les écoles officielles comme pour les enfants dont les parents sont non-conformistes et qui sont obligés de fréquenter les écoles de l'Eglise.

5° C'est à bon droit que les écoles confessionnelles prétendent qu'aucun collège ou école ne peut être disqualifié d'une participation aux subsides du Trésor public, en raison des opinions religieuses que professent ses maitres ou maitresses.

6° Le système de la variété dans le fonctionnement des écoles est d'une haute valeur au point de vue des progrès de l'éducation, étant donné, d'ailleurs, que le niveau d'enseignement de toutes les écoles recevant assistance du Trésor public, est contrôlé par les examens publics et les rapports qui en sont faits.

II

*Aperçu des mesures que nous recommandons.*

1° L'abolition du tarif de 17 s. b. d., ainsi que des autres limitations apportées par l'article 107, comme pesant inconsidérément sur les écoles qui sont le moins en état de supporter ces charges.

2° L'exemption d'impôts pour tous les bâtiments destinés à l'enseignement public primaire.

3° Une augmentation des subsides accordés par le Trésor public, augmentation suffisante pour faire face aux nouvelles dépenses que nécessite l'instruction primaire dans tout le pays, et répartie de telle sorte qu'elle prévienne toute compétition nuisible entre les écoles officielles et les écoles libres.

Bien qu'en somme nous pensions qu'il serait préférable que les subsides fussent accordés par l'Echiquier impérial plutôt que par le moyen de taxes locales, nous reconnaissons combien la question est complexe et difficile, et sommes prêts d'une manière générale à soutenir toute proposition émanant du Gouvernement de Sa Majesté, ayant pour objet d'accorder les secours nécessaires aux écoles libres.

4° Une répartition plus équitable des subsides, de telle sorte que les écoles pauvres en reçoivent une part proportionnelle à celle que reçoivent les écoles riches.

5° La révision des arrêtés des conseils scolaires par quelque autorité supérieure.

6° Des facilités accordées aux écoles libres pour se grouper en fédérations.

7° Que les cours, les classes et autres institutions créées par les Conseils scolaires sur les fonds publics, soient ouverts aux professeurs et élèves des écoles libres comme à ceux des écoles officielles et dans les mêmes conditions.

8° Que toutes les facilités soient accordées en vue d'assurer un enseignement religieux séparé à ceux des enfants qui fréquentent les écoles libres ou les écoles officielles et dont les parents font une demande à cette fin, en s'inspirant ainsi du Bill de 1866 sur les Ecoles industrielles.

9° Que le département de l'Instruction publique ait toute liberté pour accorder un secours annuel à toutes les écoles dont le niveau d'enseignement n'est pas jugé suffisant, étant donné d'ailleurs que les croyances religieuses des parents seront prises en considération.

10° Ces diverses modifications devront être inscrites dans un Acte du Parlement.

Signé : Edw., Cantuar.
Willelm, Ebor.

*Le Directeur-Gérant :* Fernand Portal.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.